

Critères de typologisation des genres de la presse écrite

Autor(en): **Lugrin, Gilles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(2000)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870213>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CRITÈRES DE TYPOLOGISATION DES GENRES DE LA PRESSE ÉCRITE¹

La question cruciale des critères de typologisation est au centre de la définition des genres. Chaque critère répond à une fonction, à une nature et à un degré hiérarchique spécifiques. Cet article se propose d'interroger cinq propositions de typologisation des genres de la presse écrite, établies par des spécialistes des médias. En confrontant ces propositions aux définitions des manuels de journalisme, nous présentons une grille d'analyse des critères de reconnaissance, de définition et de typologisation des genres de la presse écrite. Cette synthèse met en place neuf critères à considérer lors de toute tentative de typologisation des genres de la presse écrite. Ces critères pourront servir de fondement à des recherches identiques dans les autres discours médiatiques.

Il est trop facile de démontrer l'extrême hétérogénéité des critères qui président à la désignation de ces séries de textes. Bien qu'hétéroclites quand on les considère en bloc, les genres demeurent cependant, à des degrés divers, présents à la conscience de certains locuteurs, qu'ils en soient ou non directement producteurs ou consommateurs. (Beacco 1991 : 23)

J.-P. Bronckart définit les genres comme des «*formes communicatives*» historiquement construites par diverses formations so-

1. La présente contribution est issue des travaux menés dans le cadre d'une recherche sur la presse écrite financée par le FNRS suisse (requête n° 12.13.53822.98). Je tiens à remercier tout particulièrement Jean-Michel Adam pour ses nombreux éclairages, ainsi que Thierry Herman et Floriane Jacquemet pour leurs précieux conseils.

ciales, en fonction de leurs intérêts et de leurs objectifs propres » (1996 : 56). À mesure que se complexifie une formation sociodiscursive, le répertoire de ses genres va en augmentant. Confrontées à une inflation horizontale (genre 1, genre 2, etc.) et verticale (sous-genre 1.1, sous-genre 1.2, etc.), les théories « oscillent entre un très haut niveau de généralité et d'abstraction [...] et une prolifération anarchique en genres, sous-genres, sous-sous-genres, etc. » (Canvat 1999 : 5). Cette profusion horizontale et verticale explique pourquoi les typologies locales (relatives à une formation socio-discursive) sont devenues les objets privilégiés des démarches de recensement en analyse des discours :

Rappelons seulement ici que M. Dimter (1981) dénombre quelque 1100 noms de genres ou catégories de textes. On comprend, dans ces conditions, que l'idée même de typologie générale des genres soit impossible. En revanche, les typologies locales (relatives à une formation socio-discursive) représentent des projets raisonnables. (Adam 1999 : 88)

J.-P. Bronckart énumère les nombreux écueils qui limitent toutefois la portée de l'entreprise :

S'ils sont intuitivement différenciés, les genres ne peuvent jamais faire l'objet d'un classement rationnel stable et définitif. D'abord parce que, comme les activités langagières dont ils procèdent, les genres sont en nombre tendanciellement illimité ; ensuite parce que les paramètres susceptibles de servir de critères de classement (finalité humaine générale, enjeu social spécifique, contenu thématique, processus cognitifs mobilisés, support médiatique, etc.) sont à la fois hétérogènes, peu délimitables et en constante interaction ; enfin et surtout parce qu'un tel classement de textes ne peut se fonder sur le seul critère aisément objectivable, à savoir les unités linguistiques qui y sont empiriquement observables. (Bronckart 1997 : 138)

Deux précautions s'imposent en ce qui concerne le cas particulier des genres de la presse écrite : leur diversité et leur caractère temporel. Ces genres ont fait l'objet de nombreuses typologies, aussi bien de la part des professionnels que des spécialistes du discours journalistique. Conformément aux remarques de J.-P. Bronckart, les typologies des spécialistes sont marquées par de fortes divergences dans les choix des critères de catégorisation. J.-M. Adam avait fait un constat identique quant aux définitions et aux classements des prescripteurs :

Sans avoir la place de le montrer ici, je dirai qu'il est difficile de comprendre la (les) logique(s) des classements proposés par

les manuels de journalisme. Les définitions varient et les catégories se chevauchent. Cette complexité et les différences s'expliquent par des croisements de critères qui vont des choix stylistiques micro-linguistiques aux intentions communicatives, en passant par la position énonciative du locuteur et le contenu des articles. Selon que tel ou tel critère est mis en avant, les catégories bougent sensiblement. (Adam 1997: 11)

Outre la diversité tant des genres que des critères qui les définissent, le contexte historique et plus largement la « situation de communication » sont également des critères essentiels de définition des genres, comme l'illustre de manière exemplaire M. Kosir par le cas de l'*interview*, qui ne réapparaît dans la presse slovène qu'à partir de 1975 (Kosir 1988: 356). Dès lors, si toute tentative de typologisation doit admettre par essence le caractère éphémère de son travail, il convient surtout qu'elle s'inscrive clairement soit dans une approche diachronique soit dans une approche synchronique. Notre recensement des différentes typologies actuelles ne prétend ni à l'exhaustivité, ni surtout à un état des lieux définitif des genres de la presse écrite, mais tout au plus à une vue d'ensemble synchronique des principales typologies existantes.

Ces précautions prises, la question cruciale des critères de typologisation est au centre de la définition des genres. Du choix de ceux-ci dépend ce que la typologie est en mesure de montrer.

Dans une première partie, nous préciserons certains paramètres intervenant dans l'élaboration et dans l'évolution (diversification, transformation, complexification, voire disparition) des genres. Ceux-ci seront nécessaires à la définition des fonctions et de la nature des principes de typologisation. Après quoi, nous présenterons les conclusions des recherches portant sur les manuels de journalisme.

Dans une deuxième partie, nous passerons en revue cinq typologies issues des spécialistes du discours journalistique. Celles-ci nous permettront de dégager les critères les plus fréquemment exploités par les spécialistes dans l'élaboration de leurs modèles.

Dans une troisième partie, enfin, nous confronterons une grille provisoire des critères définitoires des genres aux propositions des spécialistes. En distinguant la nature de ces différents critères, nous présenterons alors une synthèse opératoire pour la description des genres journalistiques.

1. Genres et critères de typologisation

1.1. La question des genres

Dans le cadre de la poétique littéraire, Gérard Genette a consacré une partie de son œuvre — *Introduction à l'architexte* (1979), *Palimpsestes* (1982) et *Seuils* (1987) — à l'examen des différentes façons dont un texte dépasse sa « clôture » pour entrer en relation avec d'autres textes. Un texte partage toujours des propriétés avec d'autres textes qui lui ressemblent d'une manière ou d'une autre. Les genres, sans pourtant relever de l'intertextualité, trouvent leur origine dans le partage, par plusieurs textes, de caractéristiques communes : « la répétition et la sérialisation d'un prototype mixant [diverses] dimensions finissent par constituer un genre » (Jost 1997: 28). G. Genette a proposé de regrouper sous l'étiquette « transtextualité » les différentes formes de relations des textes entre eux, dont *l'intertextualité* (citation, allusion), la *métatextualité* (rapports entre une œuvre et son commentaire), *l'hypertextualité* (reprises, pastiches, imitations et subversions d'un texte par un autre), *l'architextualité* (rapport d'un texte aux catégories génériques) et enfin la *paratextualité* (rapports d'un texte à ce qui l'entoure matériellement — péri-texte — ou à distance — épitexte). Le concept d'« architexte » mène à la distinction entre *architextualité* et *intertextualité*, dont J.-M. Adam a commenté les implications :

L'architextualité générique, qui a le mérite de signaler l'appartenance d'un texte à un ensemble qui le dépasse et dans lequel il s'inscrit ou par rapport auquel il se définit, ne doit pas être confondue avec l'intertextualité. Ceci d'autant plus que Jean-Paul Bronckart, par exemple, parle d'« intertexte » là où, suivant Foucault et Maingueneau à sa suite, nous dirons « interdiscours ». Plutôt que d'admettre une simple synonymie des deux concepts, réservons l'intertextualité aux échos libres d'un (ou de plusieurs) texte(s) dans un autre texte. [...] Directement lié à une formation socio-discursive, l'interdiscours, quant à lui, contraint les sujets. Le mot discours devrait toujours être considéré comme pluriel. Quand on dit discours publicitaire ou politique, on signifie des pratiques discursives propres à une formation socio-discursive, pratiques qui prennent la forme des divers genres du discours journalistique, genres du discours politique, genres du discours littéraire, etc. Là où l'intertextualité apparaît comme libre de toute détermination générique, l'interdiscours — phénomène d'architextualité et plus largement de

transtextualité — est étroitement lié aux genres qui caractérisent une formation socio-discursive. (Adam 1999 : 85)

Si un texte constitue un tissu intertextuel et interdiscursif renvoyant à d'autres textes et à d'autres discours, il ne faut pas confondre les phénomènes d'emprunts (intertextualité) avec les phénomènes de généricité (architextualité). Cependant, il serait tout aussi abusif de séparer hermétiquement ces deux phénomènes de transtextualité. Comme le suggère F. Jost, « il n'y a genre que quand l'engendrement par l'imitation dévoile l'assemblage de règles et de modes mis en jeu par le premier programme, qui joue le rôle d'hypotexte » (Jost 1997 : 29). La constitution d'un genre est le résultat de jeux d'intertextualité et d'interdiscursivité progressivement figés en des formes relativement stables d'énoncés.

Enfin, toute tentative de construction élaborée est confrontée au flou qui entoure les réalisations textuelles concrètes. Ainsi, à partir de l'origine d'un genre, son « hypotexte » et son noyau définitionnel prototypique (Adam 1999 : 93), se réalisent des textes, toujours plus ou moins représentatifs de la catégorie :

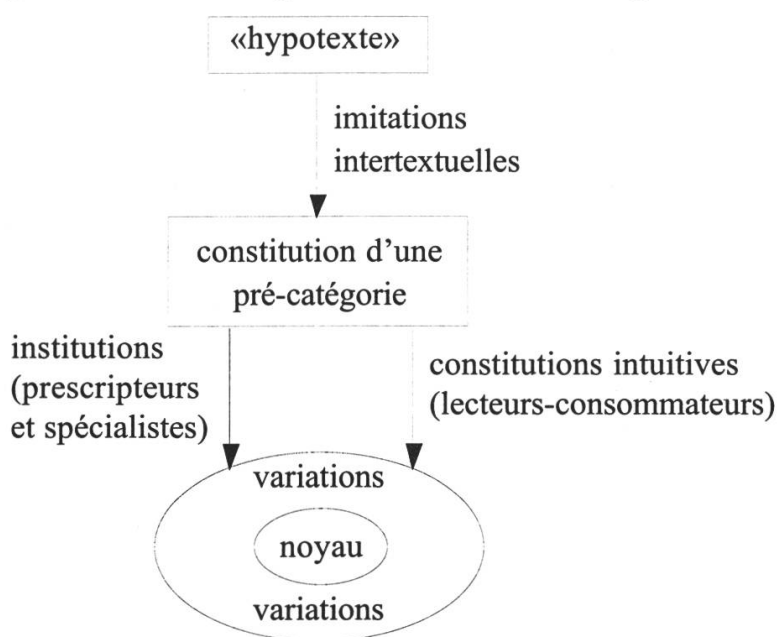


Figure 1

Les réalisations concrètes occupent une zone périphérique dans les variations des possibles du genre : « Un des problèmes majeurs de la manipulation du concept tient au fait qu'un genre n'est jamais qu'un prototype et qu'un texte singulier ne relève guère que *plus ou moins* d'un genre » (Adam 1999 : 90). Pourtant, par un

mouvement de réversibilité, ces mêmes réalisations imparfaites sont à leur tour responsables de l'évolution de leur propre catégorie. Cette position est suggérée par J.-M. Adam lorsqu'il souligne les deux principes contradictoires dans lesquels les genres se configurent :

- Un **principe de clôture** (Passé, répétition, convention, reproduction), gouverné par des règles.
- Un **principe d'ouverture** (Futur, variation et innovation), déplaçant les règles. (Adam 1997: 13)

En somme, la constitution d'un genre s'opère principalement par des jeux intertextuels, qui peuvent déboucher, par le biais de la cristallisation autour d'un « hypotexte », sur la constitution d'un prototype résultant de règles définitoires du genre. Mais les réalisations concrètes peuvent également rayonner à partir de ce noyau constitutif, avec une plus ou moins grande liberté, et engendrer ainsi des déplacements du noyau (Canvat 1999: 89-90; 129-131).

La pratique journalistique, tant par la diversité que par l'énormité de sa production quotidienne, constitue de ce point de vue un champ d'analyse particulièrement riche. Le besoin de cette pratique de se moderniser pour conserver ses « parts de marché » (*principe d'ouverture*) est partiellement contrecarré par son caractère médiatique, qui l'oblige à reproduire sans cesse des formes aisément reconnues par les lecteurs-consommateurs et reproductibles par les journalistes à partir d'un noyau prescriptif (*principe de fermeture*) plus ou moins explicite.

1.1.1. Les pratiques sociodiscursives et les genres

F. Jost met le doigt sur un aspect intéressant de la constitution des genres : « L'émergence du genre et sa conscience se font quand l'assemblage stable des dimensions génériques se trouvent modifiés » (Jost 1997: 29). Nous pensons pour notre part que ces modifications constituent plus souvent des agents d'innovation et de déplacement des règles que des facteurs de constitution. C'est plutôt dans les différentes **pratiques sociodiscursives** (littéraire, juridique, journalistique, etc.) et dans **la position** dans laquelle on se place (chercheurs, prescripteurs-producteurs, récepteurs-consommateurs, voir *figure 1*) qu'il faut rechercher les paramètres de l'émergence et de l'évolution des genres.

Les **pratiques sociodiscursives** constituent à n'en pas douter le lieu d'existence des genres : « Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la

langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours » (Bakhtine 1984 : 265).

Si le discours de presse écrite, le discours juridique, le discours religieux, le discours littéraire ou encore le discours publicitaire constituent tous des pratiques discursives élaborées au cours d'une longue tradition, l'existence de typologies endogènes comme exogènes varie pourtant fortement d'une pratique à l'autre. Alors que les genres littéraires font l'objet de discussions et de retournements incessants depuis des siècles, la presse écrite ne délibère sur ses propres catégories génériques que depuis une trentaine d'années.

À cela s'ajoute le degré de complexité de ces différentes catégories génériques. Contrairement au discours publicitaire, qui semble dépourvu de genres explicites, le discours de presse écrite est confronté à un foisonnement parfois difficile à maîtriser de genres et de sous-genres. À titre illustratif, on recense pas moins de treize sous-genres du genre de *l'interview* dans les manuels de journalisme (Adam 1997 : 11). Cette inflation est telle que D. Maingueneau y voit l'une des limites des typologisations : « Le point le plus délicat est d'arrêter la prolifération des genres : on peut distinguer une immense variété de sous-genres de faits divers ou de manuels de mathématiques » (Maingueneau 1996 : 44).

Les **pratiques sociodiscursives** sont aussi des paramètres déterminants de **l'évolution des genres**. Alors que pour certains discours, la transformation des genres préside au renouvellement de leurs formes (littérature, publicité), d'autres au contraire semblent figés de manière presque immuable (discours juridique ou religieux). Certains (discours de presse écrite ou politique) occupent enfin une position médiane, oscillant entre reproduction et innovation.

À cela s'ajoute une corrélation entre, d'une part, l'évolution des genres de discours et, d'autre part, leur plus ou moins importante perméabilité aux pratiques socio-discursives qui les entourent. Un rapport plus ou moins proportionnel semble en effet s'établir entre les phénomènes d'intertextualité et d'interdiscursivité et le renouvellement des genres de discours. Ainsi, d'un côté, la publicité et la littérature semblent se caractériser par des emprunts plus ou moins systématiques à d'autres textes ou d'autres discours, tandis que de l'autre côté, le discours juridique et, dans

une moindre mesure, le discours religieux paraissent imperméables aux autres pratiques socio-discursives. Le discours de presse écrite semble être, là encore, situé entre ces deux extrêmes. Tout en produisant ses propres formes de discours, il lui arrive également d'emprunter à d'autres pratiques sociodiscursives, comme l'illustre de manière exemplaire Stéphanie Lachat ici même avec l'exemple de contes de Noël.

Parallèlement, bien qu'une pratique sociodiscursive ne soit jamais totalement indépendante et autonome de son contexte, les discours juridique et religieux semblent peu enclins à se transformer en fonction de l'évolution de leur contexte socioculturel (*principe de clôture*). À l'inverse, la publicité est constituée d'une membrane relativement poreuse à son contexte (*principe d'ouverture*) et se nourrit, à proprement parler, du contexte socioculturel qui la surdétermine. À la plus ou moins importante étanchéité aux faits d'intertextualité et d'interdiscursivité exogènes comme endogènes s'ajoute ainsi la plus ou moins grande porosité au contexte socioculturel. Ceci peut être schématisé de la manière suivante :



Figure 2

1.1.2. Les acteurs et les genres

La presse écrite semble comporter différents genres partiellement partagés à la production et à la réception par les différents acteurs (spécialistes des médias, professionnels et récepteurs). Les journalistes eux-mêmes épousent cette position, comme le confirment les descriptions prescriptives proposées par les manuels de journalisme. Elle est également partagée par certains spécialistes du discours médiatique, à l'instar de E. U. Grosse et E. Seibold :

Si l'on connaît les structures habituelles d'un genre, cela facilite l'interprétation d'un texte formé dans un tel moule, puisqu'on dispose à ce moment-là de quelques critères qui « dirigent », pour ainsi dire, les questions à poser au texte.

[...] La théorie des genres journalistiques contient donc en germe tout un savoir-faire de la *réception active* (interprétation) et de la *production*. (Grosse & Seibold 1996 : 32)

Les genres constituent, pour les récepteurs, des grilles de lecture la plupart du temps intuitives. Cette reconnaissance se réalise par un apprentissage qui passe, soit par le biais d'institutions scolaires ou professionnelles, soit par les habitudes acquises par la lecture régulière d'un journal. Les genres constituant autant des outils d'interprétation que de production des énoncés, on peut subdiviser les acteurs responsables de l'élaboration et de la perduration des genres journalistiques en trois classes :

- les lecteurs, récepteurs, consommateurs
- les prescripteurs, émetteurs, journalistes, producteurs
- les spécialistes du discours journalistique

1.2. Les conditions de typologisation des critères

J.-P. Bronckart définit les genres comme des «*formes communicatives* historiquement construites par diverses formations sociales, en fonction de leurs intérêts et de leurs objectifs propres » (1996 : 56). Outre le fait de mettre en avant le critère pragmatique, Bronckart suggère la production, par une même pratique socio-discursive, d'un nombre substantiel de genres. Au nombre quasi illimité de genres s'ajoute l'hétérogénéité des divers critères. Le nombre considérable de critères de typologisation suppose enfin, par opportunités de croisements, un nombre virtuellement illimité de représentations.

On est confronté, de la sorte, au problème de l'efficacité des typologies (Charaudeau 1997 : 138). Soit on recourt à de nombreux critères, mais leur homogénéité et la clarté du modèle sont remises en cause, soit on conserve un nombre très limité de critères et le modèle risque alors de s'écarter trop franchement de la réalité qu'il tente de modéliser. Un modèle n'est toujours qu'une représentation partielle et approximative de son objet, mais du choix des critères dépendent non seulement l'efficacité et la pertinence du modèle, mais également sa finalité, ce qu'il a pour but de mettre en évidence. Une typologie doit donc préciser tant ses objectifs que les critères participant à son élaboration.

Face au caractère changeant et protéiforme des genres d'une part, et à leurs multiples critères de définition d'autre part, les spécialistes opèrent des choix parmi les critères à disposition. P. Charaudeau souligne, à ce propos, le caractère changeant des critères de typologisation : « Les critères de détermination des genres peuvent être de divers ordres et transversaux, c'est-à-dire qu'un même genre se compose de plusieurs critères et qu'un même critère peut se retrouver dans différents genres » (Charaudeau 1997 : 132-133). Il suggère ainsi indirectement deux questions épistémologiques. Que veut-on montrer dans une tentative de typologisation spécifique ? Quels sont les critères définitoires des genres et sous-genres dans ce contexte ? Les différents modèles constituent autant de points de vue qui éclairent différemment le discours journalistique. Les divers auteurs pris en compte dans cet état des lieux des typologies théoriques représentent certainement mieux que tout modèle globalisant la diversité et les spécificités des genres de la presse écrite :

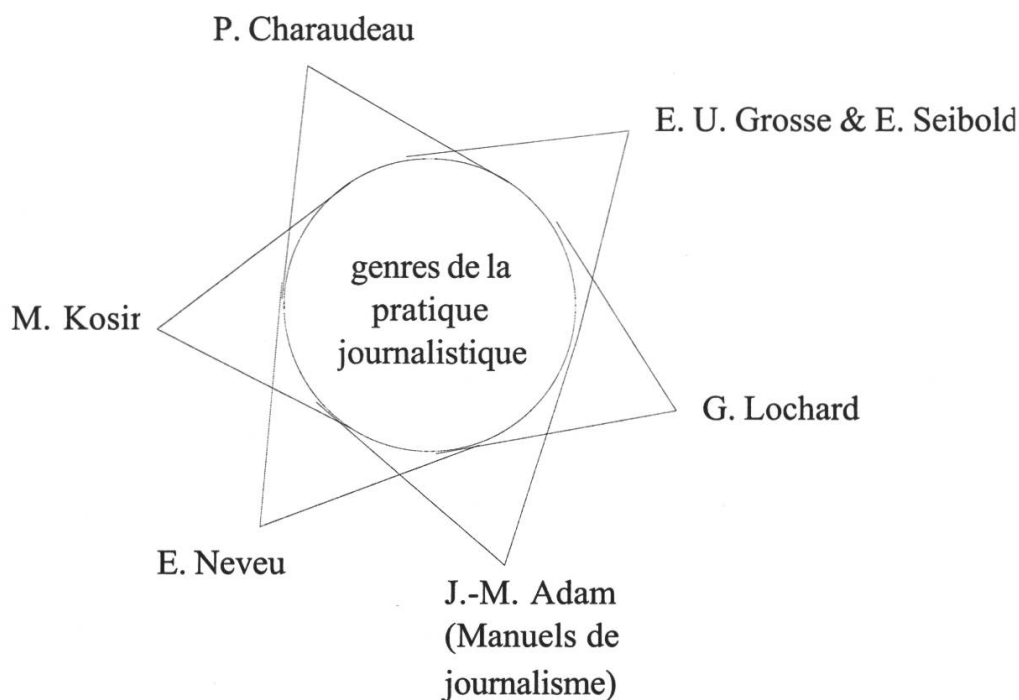


Figure 3

Cette multiplicité de points de vue impose de préciser les fonctions, la nature et le niveau hiérarchique des critères retenus par les différents auteurs.

1.2.1. Les fonctions des critères de typologisation

La pluralité des acteurs responsables de l'élaboration et de la permanence de ces genres de discours suppose des programmes, des **finalités** différentes. Dans le cadre un peu différent de la description des genres télévisuels, F. Jost (1997 : 6) fait ainsi intervenir **quatre logiques ou activités** — Archiver, Produire, Agir, Interpréter — qui semblent partiellement répondre aux différentes fonctions des critères de catégorisation. Si les manuels de journalisme s'inscrivent clairement d'abord dans une logique de la production (Produire), il en résulte cependant que leur objectif est également de favoriser une meilleure interprétation (Interpréter) et de vendre leurs articles (Agir). À l'opposé, les tentatives de typologisation des spécialistes de la presse privilégient souvent la dimension d'archivage (Archiver). Cette dernière activité consiste plus précisément à classer un nombre considérable de productions collectées sous forme de corpus d'une part, et à tenter de les représenter par des schémas divers d'autre part. Ces quatre activités ne sont en conséquence pas toujours impliquées de la même manière dans les divers essais de typologisation. Toute tentative devrait préciser ses finalités dominantes.

Un clivage semble se dessiner entre une perception intuitive de **formes pratiques** et une conception partiellement artificielle de **formes théorisées**. Chaque acteur (lecteur, prescripteur, spécialiste) privilégie de fait des critères plutôt que d'autres dans la définition des genres, délimitant ainsi **trois types de paramètres**:

- a) des critères de reconnaissance (interpréter)
- b) des critères de description (produire, agir)
- c) et enfin des critères d'archivage et de représentation (archiver)

La signalétique péritextuelle (signature, désignation de genre, etc.) constitue par exemple un outil de reconnaissance à partir duquel l'inscription dans un genre particulier se détermine. Ces paramètres, relativement lâches pour les prescripteurs (formateurs en journalisme ou rédacteurs de manuels), créent généralement un horizon d'attentes — des « promesses », pour reprendre les termes de F. Jost — qui dictent les traits essentiels à la « définition-description » des genres par les manuels de journalisme. Les spécialistes de la presse écrite englobent ces critères de « reconnaissance » et de « définition-description » en les complétant par des critères d'archivage et de représentation :

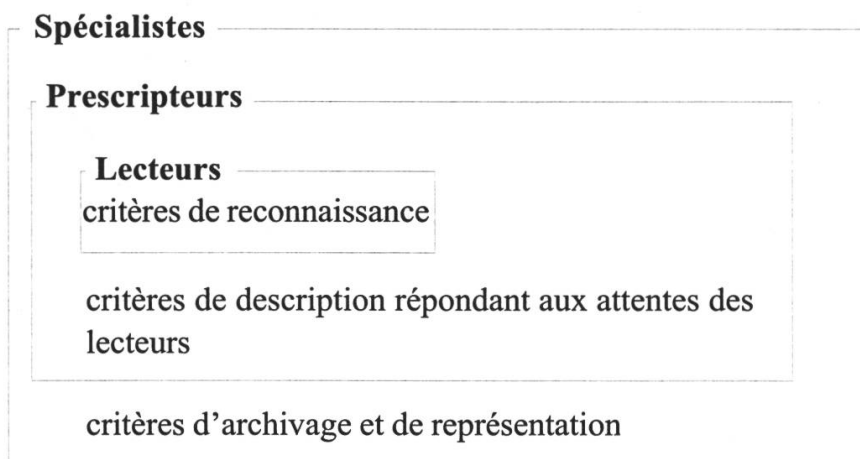


Figure 4

De ce point de vue, une typologie qui partirait d'un état des lieux des propositions des spécialistes semble être la plus à même de couvrir l'ensemble des critères à disposition pour reconnaître, définir et catégoriser les genres de la presse écrite.

1.2.2. La hiérarchisation des critères

De la complexification des critères découle conjointement la question de leur hiérarchisation. Jusqu'ici, on ne s'est pas interrogé sur la réelle pertinence du terme de « critère » pour définir, par exemple, les deux pôles de *l'information* et du *commentaire*. Sont-ils des « critères », des « paramètres », ou plutôt des « entités fédératrices », des « macro-genres »? Les modes discursifs (narratif, descriptif, etc.) sont-ils des critères ou des « manifestations » du critère compositionnel (voir *infra*)?

Les fonctions des différents critères ne résolvant pas leur statut hiérarchique, il convient par conséquent de compléter les fonctions des critères (reconnaissance, définition ou représentation) par le double éclairage de leur nature (discrimination, description, regroupement) et de leur portée hiérarchique (macro-critères et micro-critères), les deux étant encore à définir.

La question de la **nature des critères**, qui déborde largement la seule problématique des genres de la presse écrite pour s'élargir au moins à l'ensemble des genres médiatiques, peut être momentanément résolue en définissant trois catégories :

- les critères **descriptifs discriminatoires** (typographie question-réponse dans le cas de *l'interview*),
- les critères aux **caractéristiques plus ou moins partagées** par des groupes de genres (les figures rhétoriques pour les genres de l'opinion),

- les critères participant uniquement à l'**élaboration de représentations typologiques** (dont le plus répondu est le couple *information vs commentaire*), qui fédèrent, généralement autour de nombreux critères de la première et de la seconde nature, des familles de genres.

De fonction et de nature différentes, les critères doivent enfin être pensés selon le principe d'imbrication gigogne suggéré par la *figure 4*. Dans l'idée de bien délimiter ces trois niveaux hiérarchiques, nous avons opté pour des désignations partiellement arbitraires, mais qui serviront à la suite de nos propositions :

- critères discriminatoires
- manifestations descriptives
- paramètres englobants

Pour mettre en valeur l'ensemble de ces propositions, on peut les regrouper comme suit :

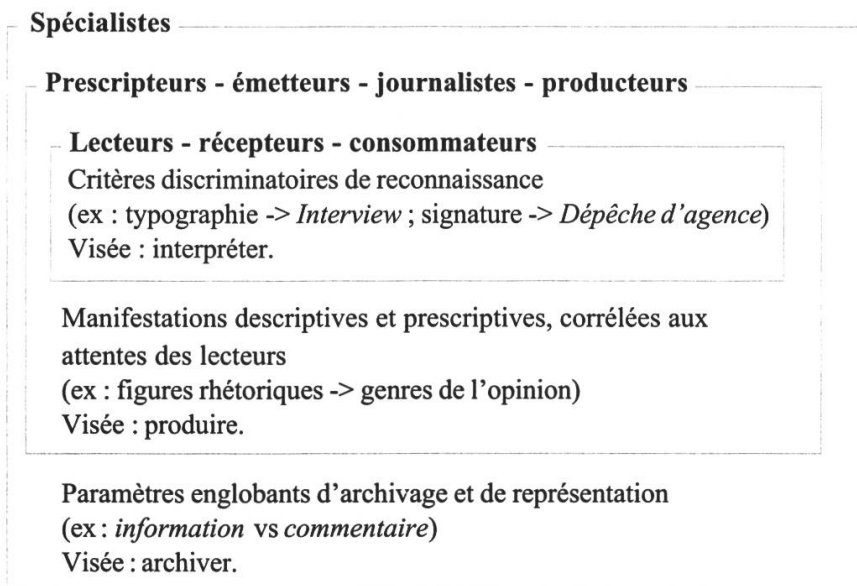


Figure 5

Il faut ici introduire le concept de « dominante » (Jakobson), qui suggère que « chaque genre se distingue selon l'importance de ses traits constitutifs et, donc, selon la hiérarchie de ceux-ci » (Canvat 1999 : 88). Par exemple, la signature peut être un « critère discriminatoire » dans le cas de la *dépêche d'agence*. En le définissant comme « paramètre englobant », il participe à l'élaboration d'une représentation typologique (Herman & Lugrin ici même). Conscients de l'imperfection de nos propositions, nous pensons néanmoins qu'elles ont le double avantage de suggérer des différences entre les divers critères² et de préciser leur contexte d'utilisation.

1.3. Les critères rencontrés dans les manuels de journalisme

J.-M. Adam, dans le programme qu'il se proposait de suivre pour aborder les genres de la presse écrite, suggérait qu'une approche des critères de genericité nécessite d'abord que soient visitées les catégories endogènes, pour ensuite les faire correspondre et les compléter par des critères linguistiques et textuels :

Pour décrire les unités rédactionnelles qui actualisent une famille événementielle, il faut d'abord situer la *genericité discursive* dans le cadre des interactions verbales propres à une formation discursive donnée (un journal ou un type de presse, et plus largement un média donné : radio, télévision, presse écrite, édition ou cinéma). C'est dire qu'il est nécessaire de tenir compte et même de partir des catégorisations pratiques existantes. Celles-ci sont définies par les professionnels et les usagers de la formation discursive considérée, ainsi que par les spécialistes de la presse écrite. Bien sûr, cette première approche est inséparable d'une réflexion plus proprement linguistique et textuelle attentive aux unités linguistiques et aux agencements compositionnels. (Adam 1997 : 7)

De nombreux recensements des genres rédactionnels du discours journalistique ont d'ores et déjà été proposés dans une perspective prescriptive : ces différentes contributions sont présentées comme des manuels au service du journaliste. Si J.-M. Adam exclut rapidement les unités du **paratexte journalistique**³ comme genres rédactionnels, ceux-ci n'en constituent pas moins des critères susceptibles de décrire, voire de typologiser, les genres de la presse écrite (voir par exemple Herman & Lugrin ici même). Il interroge ensuite les « familles événementielles », qui se distribuent souvent sous formes de rubriques (Herman & Lugrin 1999a). Celles-ci peuvent servir de critères de définition des genres : « Dans *Le journal quotidien* (1989), Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu considèrent [...] l'événement — catégorie référentielle par excellence — comme la base de toute classification des

2. Une question intéressante serait de savoir si un type de critères est plus susceptible qu'un autre de faire bouger la définition du noyau d'un genre. Une autre question, tout aussi incontournable, est celle des types de critères préférentiellement sélectionnés lors d'emprunts textuels ou discursifs.

3. Le paratexte journalistique fait l'objet d'une recherche communément menée par Jean-Michel Adam, Thierry Herman et Gilles Lugrin, et fera prochainement l'objet d'une publication (2002).

écrits journalistiques » (Adam 1997 : 5). Il expose finalement les propositions des manuels de journalisme, en insistant sur leur entente partielle pour placer les genres sur un *continuum* formé par les deux pôles que sont les deux paramètres englobants de *l'information* et du *commentaire*. Mais ce flou qui caractérise les propositions des manuels de journalisme le conduit à tenter de redéfinir les genres de la presse écrite en repartant de critères linguistiques et textuels :

Sans avoir la place de le montrer ici, je dirai qu'il est difficile de comprendre la (les) logique(s) des classements proposés par les manuels de journalisme. Les définitions varient et les catégories se chevauchent. Cette complexité et les différences s'expliquent par des croisements de critères qui vont des choix stylistiques micro-linguistiques aux intentions communicatives, en passant par la position énonciative du locuteur et le contenu des articles. Selon que tel ou tel critère est mis en avant, les catégories bougent sensiblement. Essayons de dépasser ce flou en théorisant, d'une part, la notion même de genre et, d'autre part, la complexité des plans d'organisation des textes journalistiques. (Adam 1997 : 11)

Au terme de son analyse, J.-M. Adam, à la suite de D. Maingueneau (1996 : 44), propose une synthèse des critères minimaux définissant les genres de la presse écrite :

Sémantique (thématique)	«Familles événementielles» et rubriques
Énonciatif	Degré de prise en charge des énoncés et identité de l'énonciateur
Longueur	Brièveté vs développement
Pragmatique	Buts, intentions communicatives
Compositionnel	Plans de textes et séquences
Stylistique	Texture micro-linguistique

(Adam 1997 : 17)

Lors d'une précédente recherche, portant entre autres sur la reconnaissance intuitive de genres dans les hyperstructures, nous avons pu confirmer l'hypothèse selon laquelle la plupart des articles des quotidiens ne sont pas clairement identifiables en termes de genres (Lugrin 2000b). Les résultats de la recherche faisaient apparaître que, bien souvent, la plupart des articles n'étaient pas « auto-désignés ». Toutefois, un journal dit « de qualité » comme *Le Temps* inversait le rapport entre genres « auto-désignés » et genres « non auto-désignés » :

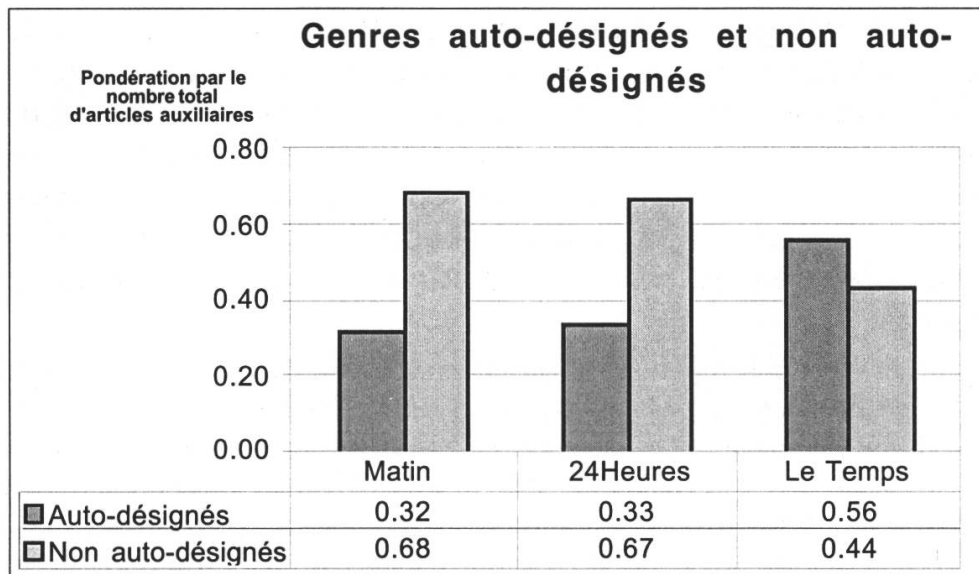


Figure 6

Ainsi, les genres « auto-désignés », c'est-à-dire ici les textes journalistiques intuitivement reconnaissables — ce qui, comme le propose F. Jost en termes de « promesse », crée des attentes —, étaient la plupart du temps moins nombreux, et cela en dépit de l'unité particulière qu'était l'hyperstructure, dont l'une des caractéristiques serait justement le renforcement des catégorisations génériques.

Ce constat mitigé ne doit pas masquer le fait que la reconnaissance d'un genre peut certes être péritextuelle, mais peut également se réaliser dans les premiers instants de la lecture, à l'aide de la titraille (des titres aux chapeaux et lead):

Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tous premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume (la longueur approximativement d'un tout discursif), la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin [...]. Si les genres du discours n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible. (Bakhtine 1984: 284-5)

Comme à l'oral, où les premiers mots, les premières phrases nous informent du genre dans lesquelles elles se « moulent », un texte journalistique peut lui aussi dévoiler sa forme dans ses premières phrases, le reste de l'article confirmant à mesure la plus ou moins grande fidélité au genre filiateur. Le lecteur est à la recherche d'indices lui permettant de confirmer ou d'infirmer le genre supposé, et ce, tout au long de sa lecture de l'article. Ce principe capital imposerait au journaliste de **toujours** se conformer à un genre spécifique, même si ce dernier n'est pas affiché explicitement. T. Herman montre ainsi, dans ce volume, comment la confusion de genres est à l'origine des malentendus de « l'affaire Debray », confirmant ainsi, par l'exemple, les propos de Bakhtine cités ci-dessus.

2. Typologies des spécialistes de la presse

La différence majeure entre les catégorisations des manuels de journalisme et celles des théoriciens tient à leur finalité : les premiers prescrivent des formes d'écriture, privilégiant les aspects de production et d'interprétation, les seconds décrivent des productions journalistiques, privilégiant les aspects d'interprétation et d'archivage.

Parmi celles-ci (abondantes), nous en avons retenu six (dont la dernière est exposée dans ce volume, Herman & Lugrin). Les auteurs retenus seront passés en revue selon un ordre allant des propositions les plus limitées en termes de corpus et de genres (E. Neveu part des « pages politiques »), aux propositions ouvrant leur champ d'application à un corpus élargi (les propositions de P. Charaudeau portent sur les genres médiatiques, celles de E. U. Grosse & E. Seibold, à la suite de M. Kosir, sur les genres non rédactionnels):

- 2.1. E. Neveu (1993)
- 2.2. G. Lochard (1996)
- 2.3. P. Charaudeau (1997)
- 2.4. M. Kosir (1988)
- 2.5. E. U. Grosse & E. Seibold (1996)

2.1. Eric Neveu (1993)

Dans son article *Pages « Politique »*, E. Neveu part du constat selon lequel la recherche sur les médias a souvent mis de côté la question de la forme des articles, soulevant ce qu'il appelle à

juste titre un phénomène de « boîte noire » : « La question de leurs formes, des conditions sociales d'existence et des enjeux de ces formes, se trouve dès lors renvoyée au domaine de l'impensé » (Neveu 1993 : 6). Or, partant des travaux de Michael Schudson, E. Neveu affirme qu'il est d'une importance capitale d'approfondir « l'analyse des modes de construction sociale des formes symboliques et stéréotypes narratifs qui structurent l'information » (Neveu 1993 : 6). Il s'accorde avec M. Schudson pour dire que « la puissance des médias réside non seulement (et pas même principalement) dans leur pouvoir d'affirmer des choses comme étant vraies, mais dans leur pouvoir de produire les formes dans lesquelles les choses sont dites » (Schudson 1989 : 28). Un parallèle intéressant semble pouvoir s'esquisser avec les propos que Mc Luhan avait avancés en son temps : « Le médium est le message ». Ici, E. Neveu, après M. Schudson, semble suggérer que *la forme serait le message, avant son contenu*.

Son article se donne alors comme objectif de proposer une « cartographie provisoire des formats d'expression du journalisme politique de la presse écrite quotidienne » (Neveu 1993 : 8). Sa typologie passe par une analyse empirique de la rubrique « Politique » et des articles qui s'y rattachent par leur sujet. Sans prétendre à l'exhaustivité, son corpus s'ouvre pourtant sur une grande partie du journal, puisqu'E. Neveu mentionne notamment *l'éditorial*, genre qui peut effectivement porter sur une question de politique, mais qui entre rarement dans les pages de la rubrique « Politique ». Cela explique la relative couverture des grands genres que parvient à opérer E. Neveu.

Sa typologie se fonde sur trois séries de paramètres. La **première série de paramètres**, qu'E. Neveu pense aussi bien dans une perspective diachronique que synchronique, place face à face ce qui a trait à une « logique de l'enquête » ou « rhétorique de l'amont » et ce qui a trait à une « logique de l'analyse » ou « rhétorique de l'aval ». En reprenant les travaux d'Yves De la Haye, il met en lien des familles de discours et des logiques de traitement de l'information :

La « narration » correspond, en large part, à l'univers du reportage, dans une langue « qui met en scène et ne met pas en question », usant d'un vocabulaire « pragmatique, réfractaire à l'abstraction ». La « dissertation » permet de développer un point de vue plus subjectif sur un problème, d'en manifester la complexité, de l'éclairer par la mobilisation d'une culture. (Neveu 1993 : 10)

Entre « narration » et « dissertation » se glisse un troisième mode de traitement de l'information, « l'information pure », marquée prioritairement par une neutralité « que symbolise la dépêche d'agence » (Neveu 1993 : 11).

La **deuxième série de paramètres** se fonde sur une « métaphore lévi-straussienne », qui propose trois états de « cuisson » de l'information (De la Haye 1985 : 107) : on passerait de la matière première « crue », ou information brute, à une information « précuite », retenue comme intéressante par les médias (matérialisée par les *dépêches d'agence*), pour finir en une information « recuite », lorsque l'information est mise en forme par la « narration » ou la « dissertation ». Cela pose en définitive la double question de « la division du travail de l'information » et de « la relation des sources aux journalistes » (Neveu 1993 : 11).

E. Neveu s'interroge sur la nature des différentes instances d'énonciation au sein de la pratique journalistique. Mais, en considérant le journal comme un tout, nous pouvons compléter utilement ses propos, un quotidien n'étant pas une production homogène d'une seule pratique sociodiscursive. Indépendamment de la complexité des instances de production, celles-ci diffèrent selon la nature de l'objet. La nature hétérogène du contenu du journal est à l'origine de la diversité des pratiques sociodiscursives. Cette hétérogénéité peut être brièvement résumée à l'aide du tableau que nous proposons ci-dessous :

Instances de production, pratiques sociodiscursives		Objets, produits
Journalistes		articles
	Pigistes	information pure
	Photographes	photographies
	Infographes	infographies
	Caricaturistes	caricatures
	Etc.	
Autres journaux		revue de presse
Annonces		publicités
		offres d'emploi
		annonces diverses
		etc.
Particuliers		papiers d'expert
		courrier des lecteurs
		petites annonces

Au regard de ce tableau non exhaustif, la complexité des pratiques sociodiscursives devient évidente. La complexité plus spé-

cifique à la pratique sociodiscursive du groupe « journalistes » est partiellement précisée par E. Neveu dans sa schématisation (*figure 7*).

Une **troisième série de paramètres** porte sur les légitimités, en autonomisant l'espace ouvert aux collaborations extérieures à la profession journalistique (« expertise extérieure ») et celui accueillant une ligne éditoriale (« éditorial »): « L'espace des formes journalistiques est largement homologué à l'espace professionnel du journalisme, comme tente de le souligner [...] l'axe diagonal des légitimités » (Neveu 1993 : 20-21):

Sans céder à l'illusion d'une césure absolue entre le domaine du fait et celui du commentaire, il est possible de prendre en considération une opposition, pensée par les rédactions, entre des textes où domine la divulgation d'une information et d'autres où domine de façon explicite une parole à la légitimité singulière, lestée d'un statut d'expertise, ou des valeurs d'une ligne éditoriale. (Neveu 1993 : 12-13)

À partir de cet ensemble de critères, E. Neveu propose un schéma composé de trois axes et deux encadrés :

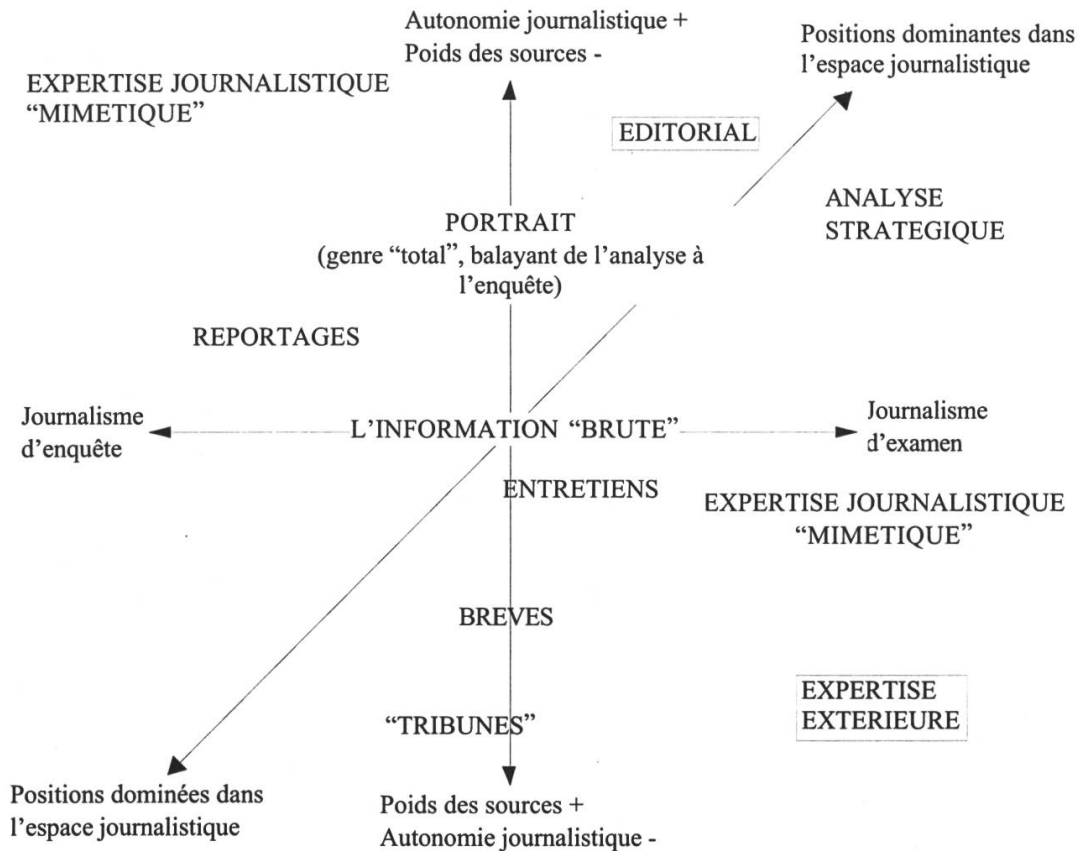


Figure 7 (Neveu 1993 : 14)

- l'axe horizontal oppose *enquête* et *analyse*,
 - l'axe vertical marque le « degré de dépendance des sources » (Neveu 1993 : 13),
 - l'axe diagonal tente d'asseoir le rapport entre formes et niveau de journalisme, en tenant compte du degré de légitimité-expertise (*l'éditorial* serait réservé au journaliste bénéficiant d'une forte légitimité alors que le pigiste, pas encore légitimé, s'accommoderait des *brèves*).
- les deux encadrés incarnent « la parole d'autorité, qu'elle soit celle de l'expert ou qu'elle exprime les valeurs du quotidien concerné » (Neveu 1993 : 13).

E. Neveu reste prudent quant à la validité de sa cartographie et à sa transposition aux autres « rubriques », à l'économie et au social en particulier. Dans ses mises en garde, il signale notamment le fait que « les typologies doivent se penser comme plastiques et mobiles » (Neveu 1993 : 20). Les formes journalistiques subissent des contraintes normatives, mais en même temps, elles supposent des modifications incessantes par la volonté des journalistes de sortir des « contraintes » du contexte de production. On retrouve ici explicitement les deux principes antagonistes de clôture et d'ouverture (Adam 1997 : 13) avec lesquels les genres composent :

S'il apparaît comme un espace de formes narratives, de matrices d'écriture, le journalisme politique traduit dans ses formes les effets d'un réseau de rapports sociaux et des contraintes auxquelles les professionnels cherchent à échapper. (Neveu 1993 : 21)

Les normes seraient alors la part stable de la pratique journalistique, normes constituées à la fois par l'observation des pratiques et par la réflexion sur les pratiques.

Parallèlement aux genres, les « mises en scène » de l'information, qui permettent une deuxième grille de normalisation de la lecture, doivent être prises en considération : « La diversité des genres se trouve en effet contrebalancée par des conventions communes de mise en scène, d'autant plus présentes que l'on se déplace vers la gauche [du] graphique » (Neveu 1993 : 22). Ces propos vont au-delà des macro-structures linguistiques pour déborder sur la question des ensembles rédactionnels :

Cette homogénéisation des formats par des matrices d'intelligibilité vaut pour tous les titres. Elle pèse plus fortement sur la

presse populaire et régionale, où elle se marque aussi dans des techniques de fractionnement de l'information, un sujet étant éclaté en plusieurs unités rédactionnelles de faible volume. (Neveu 1993 : 22)

Le modèle d'E. Neveu suscite quelques remarques. D'un côté, la manière dont l'axe horizontal traite les trois types d'information (enquête, brut, examen), et les place dans un ordre au premier abord surprenant (amont, aval), est original et intéressant. Cependant, E. Neveu mentionne certains genres comme « sollicitant toute la largeur [du] schéma » (Neveu 1993 : 25), et en particulier le *portrait*, qui « demande pour être abouti une large gamme de compétences » (Neveu 1993 : 25). La « forme totale » du *portrait* constitue l'indice d'un problème. Mettant en crise la distinction entre *analyse* et *enquête*, elle pose la question de savoir si une *analyse* ne passe pas nécessairement par une *enquête* et vice versa. Si tel n'était pas le cas, quels seraient les critères discriminatoires entre les enquêtes et les analyses ? Apparemment, des critères linguistiques fiables manquent ici pour le placement sur l'axe horizontal.

D'un autre côté, l'axe oblique signale une distinction intéressante entre les différentes positions hiérarchiques des journalistes et les genres qui s'y rattachent. Cependant, si les deux encadrés sont le reflet de deux prises en charge énonciatives marquées que son *l'éditorial* et le *texte d'expert*, l'axe vertical pose certains problèmes théoriques. Le poids des sources est-il quantitatif ou qualitatif ? Les *dépêches d'agence* constituent-elles à proprement parler des sources extérieures ? Peut-on encore parler d'autonomie journalistique dans le cas des *tribunes libres* ? Quels sont les critères linguistiques permettant de mesurer l'autonomie journalistique ?

Enfin, l'orientation sociologique revendiquée par cette étude ouvre des perspectives fort intéressantes, dont celle selon laquelle il est impossible d'étudier les formes journalistiques sans tenir compte du contexte de leurs réalisations respectives⁴ : « L'atten-

4. On peut prendre, pour illustrer cette idée, la zone médiane du schéma. À propos de l'information « brute », E. Neveu dit qu'il « n'est pas abusif de souligner [...] que l'on peut situer, selon les supports et les jours, entre 20 et 40% de la surface des pages « Politiques » est faite de dépêches d'agences

tion aux conditions sociales de production de textes journalistiques [peut] expliquer jusqu'à certaines de leurs propriétés formelles» (Neveu 1993 : 26). Nous verrons que la question du contexte, développée en particulier chez M. Kosir, permettra de compléter de manière féconde la grille des critères de typologisation.

2.2. *Guy Lochard (1996)*

Le contrat spécifique du journal, caractérisé d'abord par une volonté d'information, est doublé par une volonté de captation. Ainsi, les « diverses formes de mise en scène de l'information (traitements graphiques, illustration, etc.) » (Lochard 1996 : 86) sont par essence destinées à engager une diversification des écritures de presse. Dans ce cadre, une analyse des genres journalistiques est une entreprise particulière qui s'ouvre sur plusieurs perspectives :

- à développer des tentatives plus systématiques de définition théorique et de description de l'organisation discursive de ces formes institutionnalisées de parole informative,
- à examiner comment celles-ci peuvent jouer comme des facteurs d'appréhension différenciée des données factuelles érigées au statut d'événements par les appareils informatifs,
- à observer les mouvements de transformation de ces cadres d'écriture professionnelle, sous l'angle, plus ouvert, des mutations de la temporalité médiatique. (Lochard 1996 : 86-87)

Partant du postulat selon lequel le critère « d'orientation pragmatique » macro-textuel est déterminant pour la classification des types de texte, G. Lochard définit le genre, avec C. Kerbrat-Orecchioni, comme « un artefact, un objet construit par abstraction généralisante, à partir de ces objets empiriques que sont les textes, qui ne sont jamais que des représentants impurs de tel ou tel genre » (Kerbrat-Orecchioni 1980). Ces formes textuelles ritualisées fixent des contrats de lecture entre journaliste et lecteur.

Accordant aux genres journalistiques différentes « visées communicatives » (Charaudeau 1993), G. Lochard privilégie un cri-

brutes, ou accommodées à l'aide du trio colle-ciseaux-stylo » (Neveu 1993 : 16). D'autre part, en parlant des « expertises extérieures », E. Neveu souligne leur absence presque totale dans un journal comme le *Parisien*, pour atteindre un maxima dans *Libération* et *Le Monde*, « aux lectorats plus liés au pôle intellectuel du monde social » (Neveu 1993 : 18).

tère « d'orientation pragmatique macro-textuel qui est déterminant pour leur classification et non pour leur réalisation textuelle effective » (Lochard 1996 : 87). La nature de ce critère pragmatique est clairement située au niveau macro-discursif, les réalisations textuelles effectives étant, à l'examen, trop hétérogènes (Lochard 1996 : 87).

Enfin, il met en rapport les formes de discours avec des critères de reconnaissance (« procédures d'affichage générique ») comme la désignation de genre ou la typographie :

[...] Ces formes textuelles ritualisées revêtent une fonction essentielle dans la communication journalistique en tant que lieux de structuration et de réalisation des différents sous-contrats subsumés par le contrat général d'information (Charaudeau 1994). Il s'agit là d'opérateurs d'autant plus efficaces qu'ils peuvent s'appuyer, pour l'établissement de ces contrats avec le destinataire, sur des procédures d'affichage générique (typographies différenciées ou annonce explicite du genre). (Lochard 1996 : 87)

G. Lochard propose de redéfinir et de reclasser ces différents « formats d'énonciation » comme des « prototypes textuels ». Il passe ainsi en revue les genres à visée informative (*dépêche, brève, filet, reportage, enquête*), qu'il oppose aux genres à visée persuasive (*éditorial, commentaire, analyse*), à visée séductrice (*critique, billet, chronique*) et enfin à visée factive (*appel au lecteur*). À chaque genre sont attribués des modes dominants (descriptif, narratif, argumentatif, énonciatif), modes qui sont déterminants aussi bien dans la « mise en texte » que dans les proportions respectives prises dans le journal. Le croisement des modes et des visées aboutit au classement suivant :

Légitimité «Objectivité»			
Visée communicationnelle	formes textuelles	Modes dominants	Autres modes
Informativ	<i>Dépêche</i> <i>Brève, filet</i> <i>mouture</i> <i>Reportage</i>	Descriptif Narratif	Énonciatif Argumentatif
	<i>Enquête</i>	Narratif, descriptif Narratif, descriptif	
Persuasive	<i>Éditorial,</i> <i>commentaire,</i> <i>analyse</i>	Argumentatif	Descriptif narratif
Séductrice	<i>Critique</i>	Narratif, descriptif, argumentatif	Énonciatif
	<i>Chronique</i>	Énonciatif	Argumentatif, narratif
	<i>Billet</i>	Énonciatif	Narratif, descriptif
Factitive	<i>Appel à lecteurs</i> <i>(dans certaines</i> <i>circonstances</i> <i>exceptionnelles)</i>	Argumentatif, énonciatif	Narratif, descriptif
«Subjectivité» Crédibilité			

Figure 8 (Lochard 1996 : 90)

En reprenant alors l'exemple des dernières tendances de la presse française, G. Lochard conclut en soulignant deux réorientations majeures de la presse actuelle, partiellement liées au développement des médias électroniques : la différenciation plus marquée des catégories génériques, avec un développement des genres de l'opinion, conséquence d'une volonté « d'exhaustivité » (ce qui ne va pas sans rappeler le développement des ensembles rédactionnels) et le développement des genres informatifs brefs, conséquence d'une volonté de « sélectivité » :

La première tendant à une contraction et une transformation de la composition discursive des articles « factuels » [...], se traduit par la densification dans les surfaces rédactionnelles d'articles « hybrides » articulés autour d'une mention rapide de données factuelles. (Lochard 1996 : 91)

La seconde tendant à une multiplication d'articles ultracourts construits sur le modèle de la dépêche [...], se traduit par la concentration à la périphérie des pages d'énoncés encore plus brefs qui se présentent comme de pures restitutions d'occurrences factuelles. (Lochard 1996 : 91-93)

Ces deux orientations répondent à des préoccupations contradictoires. Le journal tente de concilier les genres brefs de l'information, favorisant une lecture sélective et parcellaire du journal et la réintroduction des genres relevant du commentaire, renforçant la différenciation des différentes catégories génériques. S'inquiétant de l'accroissement actuel des genres brefs, qui manifeste « l'abandon du critère de « remarquabilité » de l'événement » (Lochard 1996 : 97), G. Lochard prévoit de plus que « cette minoration de formes d'écriture à portée « configurante » pourrait s'accroître dans les années à venir avec le développement par certains titres de presse écrite d'éditions à support électronique » (Lochard 1996 : 97), qui renforce la tendance d'une lecture tabulaire et « hypertextuelle ». Face aux médias concurrents, le journal semble adopter un positionnement qui substitue « de plus en plus à la promesse du “rien ne vous demeurera incompris” celle du “rien ne vous restera inconnu” » (Lochard 1996 : 99).

2.3. Patrick Charaudeau (1997)

Dans *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social* (Nathan, 1997), P. Charaudeau établit une typologie des grands genres médiatiques (presse, radio et télévision). Celle-ci est présentée dans l'introduction de la troisième partie (Charaudeau 1997 : 129-143), *Les contraintes discursives de la machine médiatique : Les cadres du traitement de l'événement*.

Cette typologie faisant intervenir des critères pour une part relativement nouveaux, il est, dans une première phase, nécessaire de définir les notions d'« événement rapporté » (ER), d'« événement commenté » (EC) et d'« événement provoqué » (EP).

2.3.1. Transformation et transaction

P. Charaudeau pense la notion d'événement dans le mécanisme de la communication médiatique, défini essentiellement à partir de deux processus parallèles : un processus de transformation et un processus de transaction.

Le processus de transformation consiste à transformer un « monde à signifier » en « monde signifié » en le structurant selon un certain nombre de catégories qui sont elles-mêmes exprimées par des formes. (Charaudeau 1997 : 40)

Le **processus de transformation** correspond clairement à cette opération de mise en forme dont parle Bakhtine : « Le locuteur reçoit [...], outre les formes prescriptives de la langue commune

(les composantes et les structures grammaticales), les formes non moins prescriptives pour lui de l'énoncé, c'est-à-dire les genres du discours — pour une intelligence réciproque entre locuteurs ces derniers sont aussi indispensables que les formes de langue » (Bakhtine 1984: 287).

Le **processus de transaction**, sans remettre en question le caractère monologique de la communication médiatique⁵, permet de le nuancer. Partant du principe selon lequel on ne parle ou on n'écrit jamais sans raison, et que, de manière similaire, on n'écoute ou ne lit jamais sans motif, P. Charaudeau définit la finalité du contrat de communication médiatique comme bicéphale, habitée par la tension entre une « visée d'information » et une « visée de captation » (Charaudeau 1997: 73). Ce critère pragmatique surdétermine le contrat de communication médiatique :

Le processus de transaction consiste, pour un sujet qui produit un acte de langage, à donner une signification psychosociale à son acte, c'est-à-dire à lui assigner un enjeu en fonction d'un certain nombre de paramètres [...]. Pour qu'un acte de communication soit valide, les deux partenaires doivent être en mesure de reconnaître le cadre d'intentionnalité dans lequel se produit celui-ci. (Charaudeau 1997: 40-41)

L'événement se concrétise finalement par ces deux processus de transformation et de transaction : « L'événement n'est jamais transmis à l'instance de réception dans son état brut ; pour sa signification, il dépend du regard qui est posé sur lui, regard d'un sujet qui l'intègre dans un système de pensée et ce faisant le rend intelligible » (Charaudeau 1997: 102). L'événement brut (phénomène dans le monde) est transformé en un événement signifiant, au travers d'une « perception-saisie-systématisation-structuration d'un sujet langagier, car c'est en parlant ces phénomènes qu'il leur donne un corps qui signifie » (Charaudeau 1997: 102-103). Cette transformation s'assortit de deux autres processus de rationalisation :

5. Même si, dans la presse écrite par exemple, des feed-back sont possibles (courrier des lecteurs), les médias constituent un type de communication propre : « La presse [...] est le domaine de l'écrit, ce qui veut dire que son champ d'activité discursif et sémiologique est celui de la conceptualisation qui s'inscrit dans une situation d'échange monolocutive et s'organise sur un support spatial » (Charaudeau 1997: 220).

L'événement n'est jamais transmis dans son état brut. Il fait l'objet de rationalisations : rationalisation par les principes de sélection des faits et des acteurs (les motifs), rationalisation par la façon d'enfermer ceux-ci dans des catégories d'entendement (la structuration), rationalisation enfin par les modes de visibilité choisis (rubriquage). (Charaudeau 1997: 163)

2.3.2. *La notion d'événement*

P. Charaudeau distingue, au niveau des modes discursifs, « trois finalités de base qui correspondent à l'attitude du traitement de l'information que choisit l'instance médiatique : « "rapporter l'événement", "commenter l'événement", "provoquer l'événement" » (Charaudeau 1997: 138).

L'événement rapporté (ER) trouve son origine dans les phénomènes du monde : « Dans le monde existent ou apparaissent des choses, celles-ci se configurent dans des états, il se produit des modifications de ces états de chose » (Charaudeau 1997: 102). Toutefois, même si l'événement émane du monde, il reste une construction médiatique. Toutes les « modifications » du monde ne se réalisent pas en informations : « Les médias, en sélectionnant les informations et en les présentant comme "ce qui s'est réellement passé", empêchent que d'autres événements arrivent à la connaissance du citoyen » (Charaudeau 1997: 153). Il s'agit cependant de ne pas confondre la construction d'une nouvelle⁶, qui est le résultat minimal de la sélection-transmission d'un événement, de la « modification » à proprement parler du monde, constitutive de l'événement provoqué.

L'origine de **l'événement commenté (EC)**, bien qu'elle ne soit pas précisée par P. Charaudeau, semble être à priori identique à celle de l'événement rapporté. La différence entre ces deux types d'événements se trouverait dans l'activité discursive (action langagière) dont ils émanent. Si l'événement rapporté est destiné à informer, dans l'événement commenté, le média vise à « *problématiser* les faits et les dits, à les *élucider* et à les *évaluer* » (Charaudeau 1997: 191). La distinction entre ER et EC semble

6. « L'événement rapporté est, comme nous l'avons dit, un événement construit médiatiquement : dans le même instant qu'il est rapporté, se construit une nouvelle, dans un espace thématique rubriqué » (Charaudeau 1997: 169).

apparemment correspondre à la dichotomie traditionnelle *information vs commentaire*.

Les événements ER et EC sont fondés, du moins partiellement, sur un phénomène préexistant dans le monde. **L'événement provoqué (EP)** est, en revanche, en lui-même un fait : *débats, tribunes d'opinion* et *interviews* (Charaudeau 1997 : 167). Par exemple, un *débat* organisé par une chaîne de télévision peut créer l'événement. L'événement provoqué trouve donc sa source dans l'action du support sur le monde :

Les médias d'information [...] ne se contentent pas de rapporter les paroles qui circulent dans cet espace [de débat], ils contribuent de façon beaucoup plus active à la réalisation du débat social en mettant en place dans un lieu particulier — le leur, qu'ils maîtrisent — des dispositifs autorisant surgissement et confrontation de paroles diverses. (Charaudeau 1997 : 195)

Pour distinguer des trois types d'événements, Charaudeau fait intervenir deux critères essentiels, le contenu et le rôle du journaliste, que l'on pourrait résumer comme suit :

type d'événement	contenu	rôle
rapporté	actions et faits, paroles	«rapporteur»
commenté	pourquoi et comment, opinion	«commentateur»
provoqué	confrontation d'idées	«provocateur-animateur»

2.3.3. Le classement typologique

Pour établir sa typologie des grands genres médiatiques (presse, radio et télévision), P. Charaudeau envisage quatre types de critères :

- le type de modes discursifs (« événement rapporté », « événement commenté », « événement provoqué »);
- le type d'instance d'énonciation (« origine », « degré d'intervention »);
- le type de contenu (« thème », « macro-domaine »);
- les caractéristiques du dispositif scénique (« matérialité discursive »).

Il croise sur un axe horizontal, les différents types de modes discursifs et, sur un axe vertical, les deux critères principaux du type d'instance d'énonciation, à savoir, d'une part, l'« instance à origine interne » et l'« instance à origine externe » et, d'autre part, le « degré d'engagement (+/-) » :

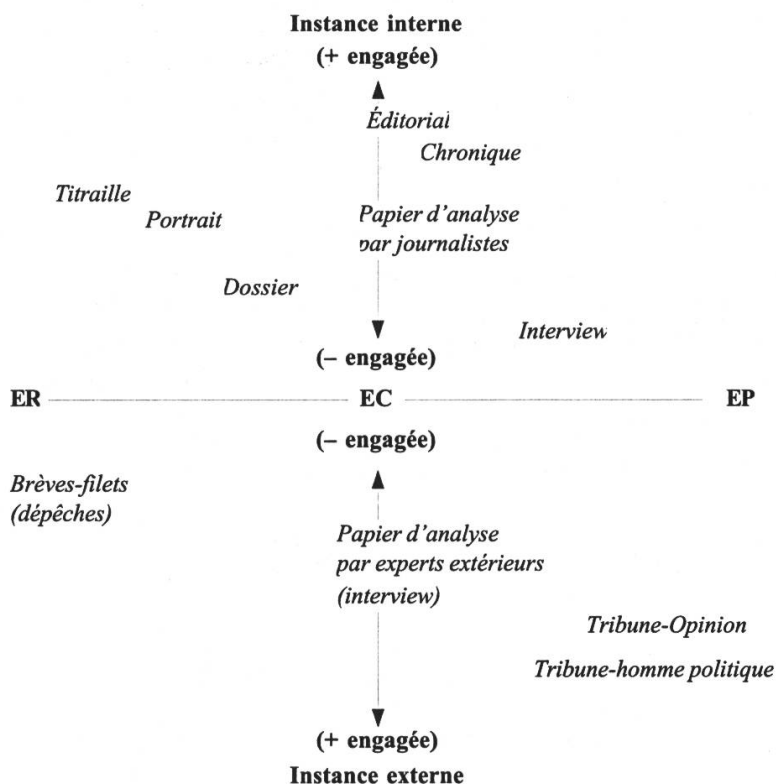


Figure 9 (Charaudeau 1997 : 222)

P. Charaudeau dit de l'événement commenté qu'il est une forme hybride entre ER et EP : « À une extrémité, "l'événement rapporté", zone où s'impose l'événement extérieur ; à l'extrémité opposée, "l'événement provoqué", zone où s'impose le monde médiatique ; entre les deux, "l'événement commenté", car celui-ci peut porter sur chacun des deux autres » (Charaudeau 1997 : 140). La présence, sur un même axe, des événements rapportés (ER), commentés (EC) et provoqués (EP) est source de problèmes. Les manuels de journalisme ont systématisé l'opposition entre genres de l'information et genres du commentaire, qui se retrouve dans l'opposition entre événements rapportés et événements commentés. Cette partie de l'axe peut être par conséquent pensée en termes graduels : un genre peut être plus ou moins rapporté ou commenté.

Par contre, la nature circulaire de l'événement provoqué l'oppose aux deux autres. Par leur activité, les médias participent à la réalisation du monde en tant qu'acteurs sociaux à part entière : ils transforment les « événements bruts » en « événements médiatiques ». L'« événement provoqué » étant un produit de l'activité médiatique elle-même, elle est en même temps « événement brut » et « événement médiatique ». L'événement provoqué est en même temps un « événement à signifier » et un « événement signifié ». De ce fait, les médias sont eux-mêmes responsables d'une partie des événements constitutifs du vivier d'événements potentiellement signifiables, les « événements bruts ».

Contrairement au rapport qui peut être établi entre « événement rapporté » et « événement commenté », l'« événement provoqué » ne répond pas à une logique graduelle. Sa nature et son rapport au deux autres événements divergent. Dans son illustration de la page 167, P. Charaudeau embrouille définitivement les cartes en suggérant qu'un « événement provoqué » trouverait son origine dans un « événement médiatique » et un « événement commenté ».

L'« événement commenté » (EC) pose par ailleurs un autre problème. Le deuxième axe définit deux demi-plans apparemment parfaitement délimités par un critère énonciatif : instance interne vs instance externe. À l'intérieur de chaque demi-plan, un deuxième axe permet d'apprécier le degré d'intervention ou d'engagement de l'instance énonciative. Or, ce dernier critère récupère la dichotomie traditionnelle *information* (+ engagée) vs *commentaire* (- engagée). Cette analogie se traduit par la duplication de l'axe horizontal (*information* (« événement rapporté ») vs *commentaire* (« événement commenté »)) sur l'axe vertical. Ces deux axes sont surdéterminés par la dichotomie *information* vs *commentaire*.

2.4. Manca Kosir (1988)

M. Kosir se base sur un corpus particulièrement intéressant, celui-ci reflétant une culture non américanisée (Slovénie) et de plus traversée par une crise particulièrement déchirante, à savoir le passage d'une dictature étatique (Tito) à un régime plus « démocratique ». Mais l'intérêt des propositions de M. Kosir émane également de sa position méthodologique. Avec E. U. Grosse et E. Seibold, M. Kosir est l'un des rares auteurs à prendre en compte tout ce que l'on trouve dans un journal, sans exclure les

genres non rédactionnels. Elle les écarte, certes, mais en en justifiant ses raisons.

2.4.1. *Définition du texte journalistique*

Les textes présents dans un journal n'étant pas tous des « messages journalistiques⁷ », une définition du texte journalistique nécessite de mener au préalable une réflexion théorique sur la production journalistique. Après avoir opposé le texte journalistique-historique au texte poétique à partir des distinctions aristotéliennes, M. Kosir parvient aux conclusions suivantes :

- le texte journalistique porte sur des événements factuels⁸;
- le texte journalistique se veut en général univoque (« single-meaning »).

Partant alors d'une redéfinition du texte de presse écrite⁹, M. Kosir souligne la présence de « types communs d'écriture » (« common type of statement »), de « formes constantes de communication journalistique » (« constant forms of journalistic communication »), que les théoriciens appellent « types » ou « genres » et que les journalistes préfèrent nommer « formes de présentation » (« forms of presentation »). Partant des propositions de M. Bakhtine exposées dans notre introduction, M. Kosir précise sa propre définition des genres journalistiques :

Text form A is a characteristic, constant form of journalistic report, which has certain distinguishing marks, of which one is recognized as principal (dominant); the same distinguishing marks are absent — or not present in the same way — in a non-A text form. (Kosir 1988 : 349)

7. « Announcements, advertising, serial novels, essays are not journalistic texts » (Kosir 1988 : 347).

8. « [...] The functions of the journalistic text can never be primarily aesthetic. [...] In addition, journalistic texts always refer to a definite, concrete situation, which is recognizable and subject to proof. [...] The frame of reference is independent of the context » (1988 : 347).

9. « It is a thematic, linguistic and graphic unit that is part of mass communication of a newspaper and whose function it is to report current public events (how they happened, who took part, in what circumstances) that have occurred within a given and real spectrum, and to note the time, place and persons, all of them recognizable to both communicator and recipient » (Kosir 1988 : 348).

2.4.2. *Les critères de typologisation*

Ayant posé les jalons d'une définition du texte de presse écrite et d'une théorie des genres journalistiques, M. Kosir détaille les éléments concourant à l'évolution des genres de presse écrite. Après avoir rappelé le rôle capital que joue le support¹⁰, elle énumère quatre types de critères fondamentaux (Kosir 1988: 350-357).

a. Le thème passe par une définition de l'« événement médiatique » et par des critères de sélection que ce dernier doit traverser. Un rapport entre le type d'événement et les genres privilégiés s'établit à partir de quatre paradigmes :

- La complexité factuelle des événements, opposant ceux qui possèdent un faible nombre de « constituants » (une épreuve sportive) à ceux qui embrassent de nombreuses composantes (campagne présidentielle aux États-Unis).

- La notoriété de l'événement, opposant les « petits événements » (accident routier sans gravité) aux « grands événements » (guerre, coup d'état, révolution).

- La prédictibilité de l'événement, opposant les événements imprévisibles (incendie dans un tunnel tournant à la tragédie, émeute dans un stade de football belge¹¹) aux événements prévus (inflation monétaire...), en passant par les événements prévisibles (catastrophes naturelles récurrentes : inondations, orages).

- La complexité cognitive de l'événement, opposant ceux qui sont aisément exposables (un résultat sportif), de ceux difficiles à présenter et à expliquer (décisions politiques).

b. L'intention du journaliste exprimée dans le message, autrement dit la fonction du texte, est définie par E. U. Grosse comme « the instruction for the receiver on how the transmitter

10. « We know what the main constituents of a newspaper message are, i. e. the nature of the medium » (Kosir 1988: 350). Cela rappelle une fois encore la pensée de Mc Luhan, selon laquelle « le medium est le message ».

11. La prévisibilité est dans ce cas différente selon que les équipes sont Suisse-France ou Angleterre-Turquie.

wants his text to be understood» (Grosse 1976 : 115 ; cité par Kosir 1988 : 353). Énumérant les fonctions variées que l'on peut rencontrer dans la presse écrite, M. Kosir retrouve la dichotomie traditionnelle entre *information* et *commentaire* :

The journalistic message accords with the function of the newspaper as such : to inform, instruct, evaluate (help to) form public opinion, entertain. Crosswords puzzles and horoscopes help to pass the time, a novel makes room for fantasy, popular science instructs... But it is the other *two functions* which principally devolve on the journalistic text : the *informative* and the *evaluative*. [...] The informative function of a text is put into practice through *knowing*, the interpretative function through *evaluating*. (Kosir 1988 : 353)

Elle définit alors ces deux pôles à partir d'un certain nombre de critères énonciatifs (« mode of authorial participation »):

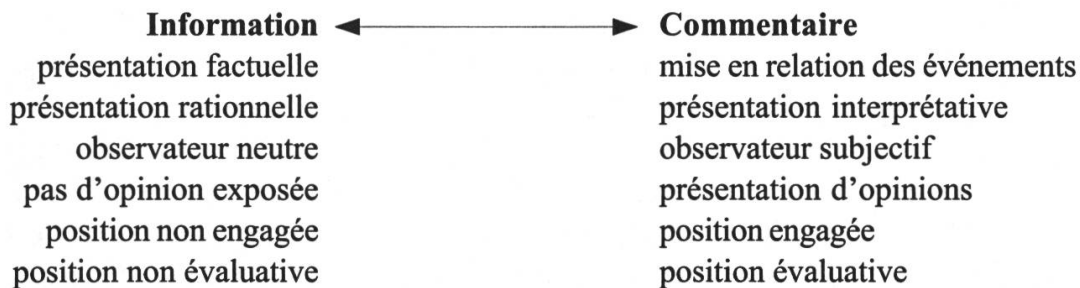


Figure 11

c. Les attentes du lectorat placent la communication de masse non dans une relation monologique, mais dans une logique d'échange dialogique : « newsconversation » ou « Zeitgespräch ». Partant des propositions de Bakhtine, pour qui le texte est toujours produit à l'intention d'un autre¹², M. Kosir observe que les contenus des articles répondent non seulement aux attentes des lectorats des différents supports, mais que, de ces attentes, dépend également les formes journalistiques retenues. À une attente correspond ainsi un certain contenu (« the famous W-questions »

12. « The role of the other is very important in the journalistic text » (1988 : 354).

de la rhétorique classique¹³) et des formes dans lesquelles celui-ci peut trouver place :

The choice of a journalistic genre is partly determined by the addressee's expectations (his or her questions). In a news item the journalist can answer only the first four questions [...], in a commentary he or she will concentrate on the question *why* and include under it the subordinate questions [...]. (Kosir 1988: 356)

Les attentes du lectorat se déclinaient ainsi, selon M. Kosir, principalement en termes sémantiques, autour des deux paramètres englobants que sont *l'information* et le *commentaire*. Cela dit, on peut ici se demander s'il n'y a pas confusion entre critères et paradigmes liés à la communication médiatique. Les attentes contraignent-elles la palette des genres à disposition, ou les genres suscitent-ils des attentes ? Il semble, en fait, que ces deux types d'attentes coexistent, l'une en amont et l'autre en aval de l'opération de sélection du genre approprié ou préféré. Nous avons vu (*figure 5*) que les manifestations descriptives et prescriptives étaient corrélées aux attentes des lecteurs. Mais parallèlement, le contexte socioculturel, le rapport du thème à l'actualité, le type de support peuvent être autant d'éléments de sélection de certaines formes de discours aux dépens d'autres. L'articulation du contexte et des attentes qui en résultent supposent certains choix parmi les formes de discours à disposition, conduisant tout naturellement à interroger la situation de communication.

d. La situation de communication, tant du journaliste que du lectorat est un critère trop rarement retenu par les spécialistes des médias : « The communication situation in which both communicator and addressee find themselves also helps to determine the choice of journalistic text form » (Kosir 1988: 356). Les conditions historiques, notamment du point de vue politique, économique et social, jouent un rôle capital dans l'élaboration et la pérennité des genres. L'exemple de *l'interview*, que l'on a brièvement présenté en introduction, est en cela révélateur : « The interview [...] which for many years has been the favourite text form throughout the world, was re-introduced in the Slovenian press

13. « What ? Who ? When ? Where ? Why ? and also how? » (1988: 355).

only in 1975 » (Kosir 1988 : 356). M. Kosir rappelle dès lors l'importance de penser les genres dans une perspective historique : « The study of the diachronic dimension of the various text forms in journalism would have to start with this important dependence on the historical context » (Kosir 1988 : 356).

2.4.3. *La classification des genres journalistiques*

Pour le classement des genres journalistiques, M. Kosir promeut le critère de la fonction du texte : « The predominant function of a text determines the other components and guarantees the totality of the structure » (Kosir 1988 : 357). Les textes journalistiques se subdivisant très classiquement en deux larges familles, celle de *l'information* (« informative ») et celle du *commentaire* (« interpretive »), la fonction du texte dépend de la présence ou de l'absence du journaliste. M. Kosir signale à ce propos le cas de *l'interview*, forme hybride induisant la co-présence du journaliste et de la parole de l'autre. D'où l'importance de parler en termes de dominante, la fonction dominante de *l'interview* restant, par exemple, d'informer le lectorat de ce que l'interlocuteur a pu dire.

En parcourant divers auteurs, M. Kosir montre en quoi ces derniers sont en définitive conformes dans leur attachement aux deux pôles de *l'information* et du *commentaire* :

Auteurs	Information	Commentaire
Lüger (1973)	fact-influenced stylistic forms	opinion-influenced stylistic forms
Groth (1961)	the report	the argument
Anglo-Saxon literature	news	views

M. Kosir revient enfin sur l'intéressante distinction proposée par Heinz Helmut Lüger (1973), pour qui, la classification des formes journalistiques doit passer par une triple division, qui permettrait d'inclure non seulement les genres rédactionnels, mais également les autres textes du journal, comme les *romans à épisodes*, les *nouvelles*, etc. Cette distinction est récupérée, pour être complétée, par E. U. Grosse & E. Seibold.

2.5. *Ernst Ulrich Grosse & Ernst Seibold (1996)*

L'intérêt des propositions de E. U. Grosse et E. Seibold réside en grande partie dans leur façon de considérer le journal comme un tout. En s'appuyant sur une étude empirique, ils tentent de relever des critères pertinents, tant paratextuels, macrotextuels que

microtextuels, pour classer et décrire les différents genres. Ils intègrent également des éléments non rédactionnels (iconographie, publicité) qui orientent l'analyse dans le sens de l'évolution future du champ.

Cette ouverture de leur *Panorama de la presse parisienne* aux genres non rédactionnels a pour conséquence de compléter la catégorisation des formes journalistiques par des genres relevant d'autres pratiques socio-discursives : genres du conseil, petites annonces classées, publicité, etc.

2.5.1. Du modèle arborescent au modèle des transitions

E. U. Grosse et E. Seibold proposent deux modèles. Par souci de simplicité de description (« panorama »), ils proposent d'abord une représentation linéaire des genres, basées sur un critère sémantique. Le modèle arborescent énumère une liste de genres, classés selon des catégories textuelles (information, champ transitoire, opinion, conseils, fiction, divertissement, champ transitoire, publicité, hyperstructures). Cette liste englobe des genres non événementiels.

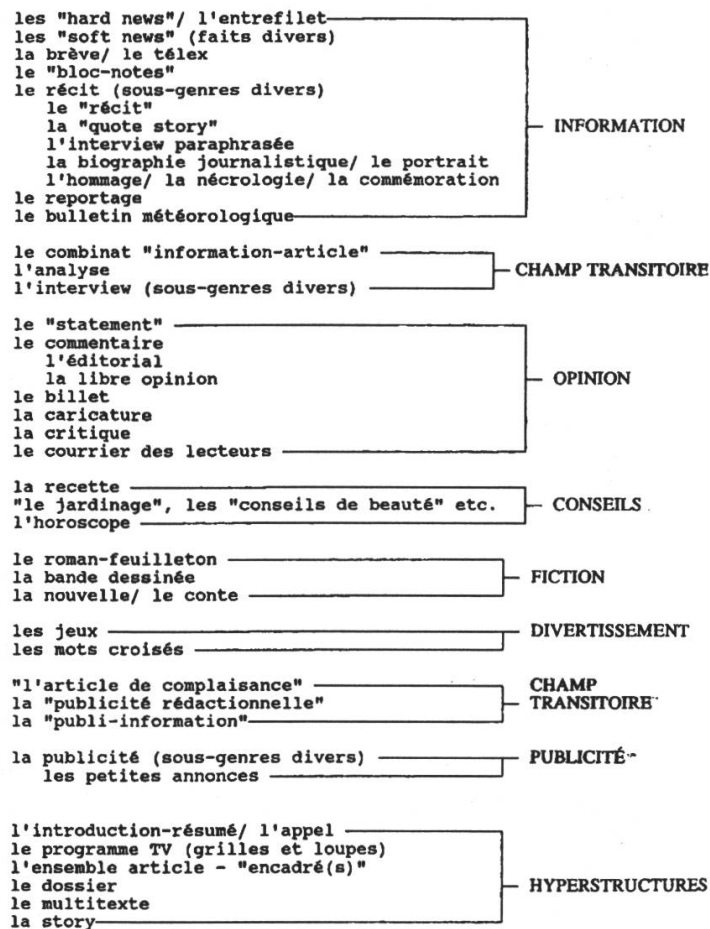


Figure 12 (Grosse & Seibold 1996 : 36)

Le caractère tout relatif de cette représentation linéaire conduit Grosse & Seibold à lier un critère pragmatique au critère sémantique, selon le principe déjà évoqué de « dominante » :

Soulignons que les intentions (fonctions) [information, champ transitoire, opinion, conseils, fiction, divertissement, champ transitoire, publicité, hyperstructures] dont il a été question ne se manifestent jamais de façon « pure », c'est-à-dire sans **mélanges** ou **transitions**. En réalité, il faut toujours parler de plusieurs intentions manifestes dans un seul texte. Mais dans la plupart des cas, on peut trouver **une intention** qui est **dominante**. C'est elle qui est décisive pour la classification. (Grosse & Seibold 1996 : 37)

On y décèle ainsi le fondement de la deuxième représentation. Le **modèle des transitions** tient la visée pragmatique comme unique critère pertinent. Il s'articule autour de quatre pôles pragmatiques se distribuant sur un schéma à deux axes orthogonaux : *informer, juger / persuader, louer / vanter* et *conseiller*.

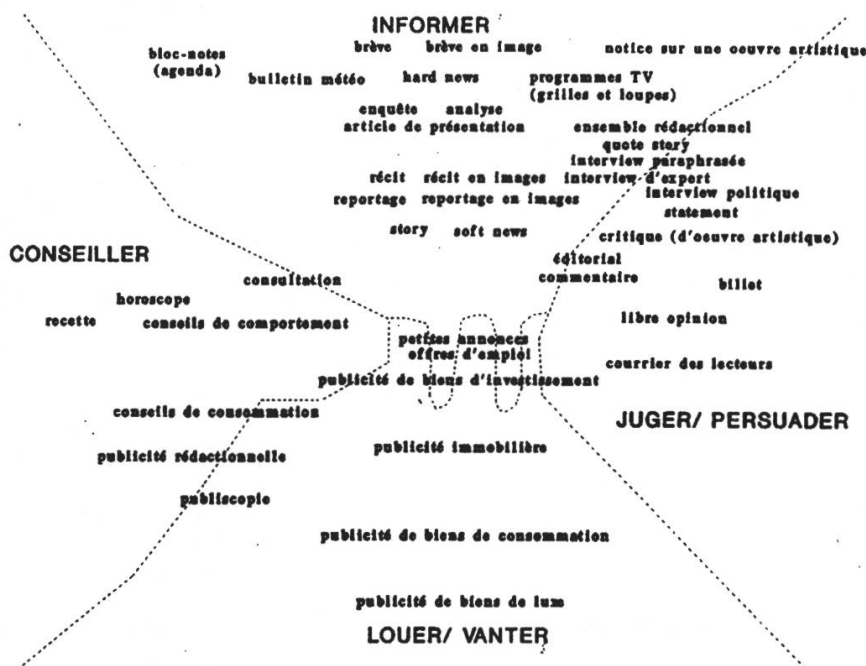


Figure 13 (Grosse & Seibold 1996 : 46)

L'originalité de ce modèle réside dans la distribution préférentielle et graduelle de tous les genres journalistiques¹⁴ (y compris les publicités). Alors que le modèle arborescent permettait une clas-

14. De Bonville définit le code journalistique, après Mouillaud (1970), « pour distinguer ce qui concerne le journal dans son ensemble de ce qui concerne le journaliste proprement dit » (1996 : 138, note 46).

sification des genres certes imparfaite, mais opératoire pour une description fine, le modèle des transitions représente mieux la réelle complexité du système de classification. La divergence entre les deux modèles n'est pas sans rappeler les propositions exposées dans notre introduction. Les différents types de représentation répondent à des buts que se fixent ces tentatives de typologisation. Le premier schéma sert ici à classer pour mieux décrire les différentes catégories génériques, alors que le deuxième délivre leur complexité pragmatique.

2.5.2. Retour sur les critères de classification

L'un des intérêts majeurs de cette double typologisation est d'être parvenue à conserver la dichotomie *information vs commentaire*, tout en la subordonnant à des critères plus englobants et pertinents à un niveau supérieur. Comme E. U. Grosse et E. Seibold l'annoncent dans le programme de leur ouvrage, une telle perspective permet d'envisager les genres sous de multiples éclairages :

En tout cas, il y a jusqu'ici très peu de synthèses où l'on combine les points de vue historiques et socio-économiques d'une part, et les points de vue linguistiques ou sémiotiques de l'autre. On rencontrera donc de nouvelles perspectives et même des sujets nouveaux. (Grosse & Seibold 1996 : 12)

Si E. U. Grosse et E. Seibold, dans leur *modèle arborescent* n'explicitent pas clairement leurs critères de typologisation, un retour sur la structure hiérarchique de l'arbre nous permet cependant de reconstituer plus précisément les critères qui ont dû présider au classement des différents genres :

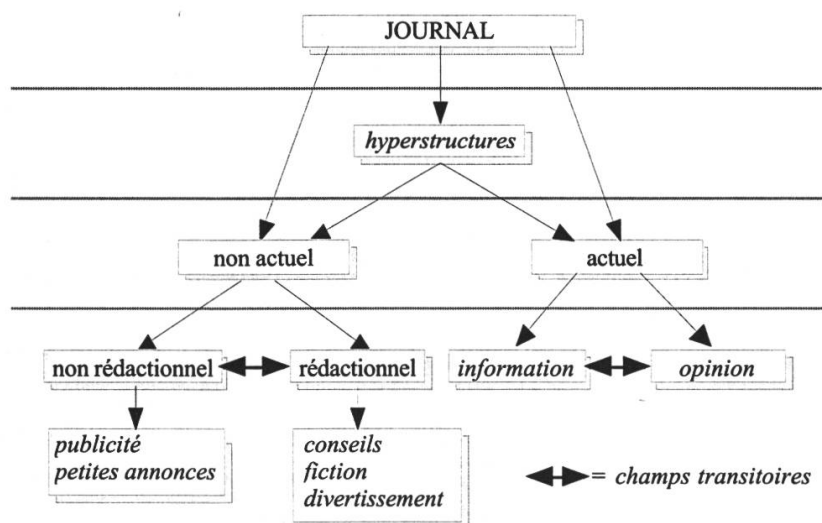


Figure 14: Tentative de reconstitution de la structure hiérarchique à l'origine du modèle arborescent

a. Aucun indice pertinent n'est fourni de la part de E. U. Grosse et E. Seibold pour justifier la distribution des genres au sein du modèle arborescent : « Le modèle arborescent distingue LES GRANDES CATÉGORIES TEXTUELLES (les CLASSES TEXTUELLES, selon leur fonction dominante qui est indiquée par des majuscules) et les genres journalistiques » (Grosse et Seibold 1996 : 34). Toutefois, partant du constat que les genres de la presse écrite ne peuvent pas être séparés artificiellement du média qui leur sert de support, E. U. Grosse et E. Seibold partent d'un critère matériel, à savoir la subdivision du journal en trois niveaux complémentaires, dont les ensembles rédactionnels (hyperstructures) constituent le premier.

b. Ce **critère de mise en pages** est complété par deux niveaux subordonnés. Le deuxième fait intervenir le critère de « l'actualité ». Cette idée se retrouve chez F. Jost, pour qui, « par le décret du 10 octobre 1990, constituent des œuvres audiovisuelles les émissions ne relevant pas des genres suivants : variétés, jeux, émissions autres que fiction majoritairement réalisées en plateau, retransmission sportives, messages publicitaires, télé-achat, autopromotion, services de télétexte. Cette coupure entre œuvre et non-œuvre, qui repose à la fois sur l'opposition plateau / non-plateau et sur la place accordée à la fiction dans ce que l'on pourrait appeler la détermination du statut d'œuvre, englobe les différences génériques » (Jost 1997 : 6). Dans le classement des genres journalistiques, Grosse & Seibold semblent ainsi opérer une distinction entre ce qui relève de l'événement, au sens de Maurice Mouillaud (sujet d'actualité, ou plus largement portant sur un *sujet actualisé*) de ce qui ne l'est pas.

c. Le troisième niveau regroupe des critères énonciatifs, compositionnels et sémantiques. D'une part, au sein de la **part non actuelle du journal**, une distinction est opérée entre ce qui appartient à proprement parler au travail du journaliste et ce qui prend place dans le journal en tant que support médiatique (véhicule d'information) sans être du ressort du journaliste à proprement parler (la publicité en particulier). Ce critère trouve son originalité dans l'attestation juridique dont ces formes sont affublées. La loi prescrit en effet que le journal indique clairement les éléments relevant de la publicité (par exemple : « publicité », « publi-information », « publi-reportage » etc.). Cela dit, les conseils semblent

jouer un rôle de plus en plus considérable dans la presse, ce qui fait dire aux auteurs que « les anciens barrages entre la partie rédactionnelle et l'espace publicitaire (« communication d'entreprise ») ne tiennent plus » (Grosse & Seibold 1996 : 53).

D'autre part, Grosse & Seibold semblent revenir à l'opposition entre *information* et *commentaire* pour classer la **part actuelle du journal**. Ce critère, essentiellement argumentatif et pragmatique, oppose une visée informative¹⁵ à une visée explicative¹⁶. Ce niveau fait de plus intervenir des caractéristiques linguistiques et rhétoriques (voir *annexe*, Grosse & Seibold 1996 : 59-60). Grosse & Seibold se sont d'abord interrogés sur le rapport du texte à l'auteur. Partant du principe que des liens étroits coexistent entre les visées illocutoires et les caractéristiques textuelles linguistiques, ils ont tenté de dégager aussi bien des marques macro-linguistiques (constructions rhétoriques) que micro-linguistiques (traits plus stylistiques).

L'importance accordée aux critères linguistiques opposant l'information à l'opinion nécessite toutefois que soit nuancée la valeur strictement caractérisante des critères linguistiques (manifestations descriptives et prescriptives). Ces critères (titre, repères énonciatifs, constructions diverses, figures de rhétorique) opposent de manière fragile l'information et l'opinion : ils s'inscrivent en fait dans une approche promulguant des dominantes linguistiques, rappelant essentiellement la nature des critères envisageables.

Tout comme M. Kosir, Grosse & Seibold font finalement entrer dans les critères linguistiques un élément sémantique, à savoir les réponses apportées aux six questions rhétoriques : l'information répondrait aux questions *Qui?*, *Quoi?*, *Où?* et *Quand?*; l'opinion répondrait quant à elle aux questions *Comment?* et *Pourquoi?* Grosse & Seibold ne retiennent pas les questions comme des cri-

15. « INFORMATION : Par ces textes, on veut principalement communiquer des faits (ou un état des choses) aux lecteurs. Et l'on annonce cette fonction par des « titres informatifs » qui donnent une quintessence du texte, c'est-à-dire sa paraphrase très réduite. » (Grosse et Seibold 1996 : 34).

16. « OPINION : Dans ces textes, on *valorise* les faits. La vision subjective (avec ses valorisations positives et négatives) y domine. Ce sont en même temps des textes *persuasifs*, car ils visent à ce que le lecteur accepte ces valorisations. — Enfin, ils contiennent des appels à l'action qui, éventuellement, en résultent. » (Grosse et Seibold 1996 : 34).

tères de classement mais les marques linguistiques qui leur sont rattachées (Grosse & Seibold 1996 : 59-60).

2.5.3. *Originalité et intérêts du modèle de Grosse & Seibold*

Le **premier intérêt** de leur proposition réside dans l'idée que les genres de la presse écrite évoluent en fonction des contraintes socio-économiques. E. U. Grosse et E. Seibold considèrent de ce point de vue le marketing comme l'un des facteurs clés de cette évolution :

[...] Il faut bien se rendre compte que l'empire du marketing (dont la publicité constitue **un** élément important) s'étend. Son esthétique inonde les autres domaines. Les anciens barrages entre la partie rédactionnelle et l'espace publicitaire (« communication d'entreprise ») ne tiennent plus. (Grosse & Seibold 1996 : 53)

Présentant leur typologie comme une tentative « d'actualisation » des anciens genres à la presse moderne sous la forme d'un « instantané » synchronique, ils manifestent la volonté d'intégrer, dans leur essai de typologisation, les genres ne relevant pas, au premier abord, de la pratique socio-discursive journalistique : *horoscopes, recettes, publicités, petites annonces*, etc.

Sous la pression des contraintes socio-économiques, le journal doit non seulement se plier aux désirs des lecteurs, mais également tenir compte de la pression de la concurrence interne (autres journaux) et externe (autres médias). Ces préoccupations vont de l'intégration des couleurs au prix du journal, en passant par une sélection des discours journalistiques les mieux adaptés à la demande actuelle :

Les conseils font donc bien partie de l'univers journalistique. Puisque les anciennes autorités s'ébranlent et que leur langage se rapproche plutôt de l'information (exacte, descriptive) que de l'opinion, ils pourraient même jouer un rôle de plus en plus considérable dans la presse de l'avenir. Cette croissance pourrait entraîner une différenciation spectaculaire de ces genres. (Grosse et Seibold 1996 : 50)

Le **deuxième intérêt** de la catégorisation de Grosse & Seibold est la subordination de la dichotomie *information vs commentaire* à des critères englobants et pertinents à un niveau supérieur. Ce principe de critères englobants, complété par celui de gradualité exprimé par le *modèle arborescent* (champs transitoires), semble être particulièrement efficace.

2.6. *Les apports des différents modèles*

En conclusion de ce rapide survol, on peut d'abord saluer l'originalité des propositions de P. Charaudeau, ce dernier fondant sa typologie sur trois types d'événements : événement rapporté, événement commenté et événement provoqué. Si leur pertinence devait être nuancée, ces trois types d'événements restent cependant l'expression originale d'une tentative novatrice de typologisation, qui remet en question l'opposition classique entre *information* et *commentaire*. Celle-ci a par ailleurs été complexifiée par E. Neveu d'une part, qui propose de distinguer enquête, information brute et analyse, et par G. Lochard d'autre part, qui passe des deux fonctions traditionnelles (informative et persuasive) à quatre (séductrice et factive).

Les nombreux recensements des genres rédactionnels des manuels de journalisme, à prétention prescriptive, oblitèrent enfin une grande partie du journal, excluant de leurs propositions les éléments comme les conseils, les petites annonces, la publicité, etc. Cette propension à occulter une partie du journal est bien compréhensible puisque ces genres n'appartiennent pas aux métiers de journaliste (cf. tableau en 2.2.1.). E. U Grosse et E. Seibold, et dans une moindre mesure M. Kosir, ont montré l'importance et l'intérêt d'inclure ces éléments non rédactionnels, mais il ont ainsi définitivement ébranlé le confort du couple *information vs commentaire*.

D'autre part, M. Kosir a mis en place un critère certes rarement oublié par les spécialistes, mais fréquemment écarté de leurs modèles, s'affranchissant de la sorte de toute prétention diachronique : le paramètre historique. Une synthèse des critères se devra pour sa part de tenir compte de ce critère particulièrement contraignant dans l'élaboration et dans l'évolution des genres.

3. *Proposition d'une grille d'analyse*

Dans le cadre des recherches menées par le *Centre de Recherches en Linguistique Textuelle et Analyse des Discours* de l'Université de Lausanne, la question des genres est depuis de nombreuses années centrale. En particulier, les travaux de J.-M. Adam sur la question de la définition des genres (Adam 1992, 1999) et sur l'analyse de genres singuliers (1997; 1998; 2000) reflètent de manière évidente non seulement cette préoccupation, mais également un programme de recherche qui répond à la

double priorité de définir la notion de genre et de multiplier les études détaillées :

Dans la mesure où toute activité de textualisation s'inscrit dans le cadre d'un genre discursif spécifique (déterminé pragmatiquement), multiplier les études détaillées de genres particuliers devrait [...] permettre d'éviter les extrapolations abusives dont les théories du texte ont été trop coutumières. (Schaeffer 1995 : 504, cité par Adam 1999 : 189)

Dans ce contexte général, la question des critères de typologisation est tout aussi cruciale :

[...] Des types de textes sont inscrits et circulent dans le métalangage naturel sous forme de noms de genres : éditorial, reportage, monde d'emploi, procès-verbal, dissertation, faits divers, manuel, lettre circulaire, rapport... Il est trop facile de démontrer l'extrême hétérogénéité des critères qui président à la désignation de ces séries de textes. (Beacco 1991 : 23)

Le bilan de la précédente recherche (Adam 1997), complétée par le parcours des spécialistes des médias ainsi que par nos propres observations, permet de repenser les critères de D. Maingueneau sur la base de huit critères définitoires :

Critères	Manifestations
Sémantique	Vériconditionnalité, fictionnalité, thématique, "formes événementielles", rubriques.
Énonciatif	Degré de prise en charge des énoncés, identité de l'énonciateur.
Pragmatique	Buts, sous-buts, intentions communicatives.
Stylistique	Texture micro-linguistique.
Compositionne	Rapports texte(s)-image(s), plans de texte, séquences, pyramide inversée, tuyau de poêle.
Matériel	Média-support, longueur, mise en page, mise en forme, brièveté vs longueur, typographie.
Péritextuel	Éléments entourant physiquement le texte, frontières du texte, désignation de genre, signature.
Méta(épi)textuel	Métatexte, discours sur les genres propres au milieu lui-même ou aux théoriciens, information vs commentaire.

Le parcours critique des points de vue exposés dans ces pages permet d'articuler deux préalables à cet essai de grille d'analyse : la complexification du critère méta(épi)textuel d'une part et la proposition d'un neuvième critère, qui tiendrait compte des paramètres contextuels d'autre part.

3.1. Le critère méta(épi)textuel

Les manuels de journalisme distribuent de manière assez consensuelle les genres « actuels » de la presse écrite à partir des deux pôles que sont *l'information* et le *commentaire*. G. Lochard y intègre un troisième terme¹⁷ qui complète le modèle :

17. Nous écartons momentanément la fonction factive.

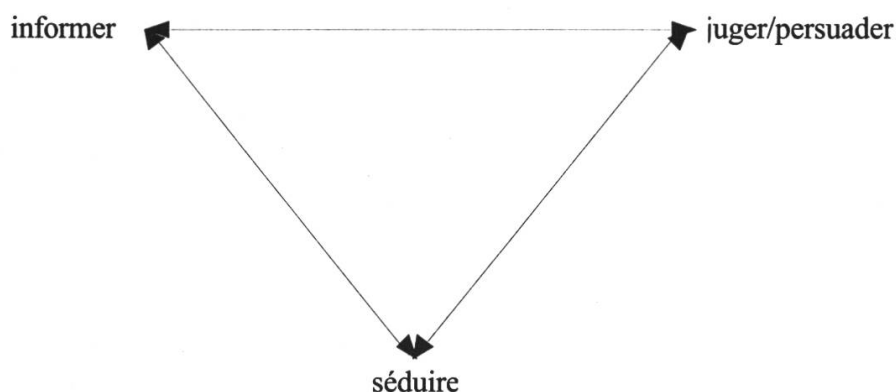


Figure 15

Cette représentation en triangle place volontairement le troisième pôle à cheval entre l'information et le commentaire, relevant de l'un comme de l'autre.

La prise en compte de l'ensemble des genres « journaliques » (Grosse & Seibold, Herman & Lugrin) complexifie encore cette triade en la complétant par au moins deux autres termes¹⁸, celui de la louange et celui du conseil. Mais au total, pas moins de sept finalités seraient nécessaires pour représenter l'ensemble du contenu d'un journal: *informer*; *juger/persuader*; *séduire*; *conseiller*¹⁹; *louer/vanter*, *amuser/divertir*²⁰, *raconter*²¹. Sans entrer dans le débat des relations et des imbrications possibles entre ces différentes finalités, on peut d'ores et déjà indiquer que certaines d'entre elles se rencontrent de manière plus systématique selon les supports. En particulier, les finalités *amuser/divertir* et *raconter* sont plus représentatives des médias télévisuels, bien que des genres, respectivement les *mots croisés* et les *romans feuilletons*, répondent à des finalités identiques dans la presse écrite.

Nous verrons enfin, lors de la description systématique de l'ensemble des critères (3.3.1), que la dichotomie *information* vs

18. La nature particulière de l'événement provoqué (P. Charaudeau), qui ne constitue pas une visée, ne permet pas de l'intégrer comme terme supplémentaire.

19. La fonction factive proposée par G. Lochard pourrait être incluse dans la finalité « conseiller ».

20. Cette finalité repose sur l'opposition entre visée sérieuse et visée ludique proposée par P. Charaudeau (1997: 73).

21. F. Jost dégage, dans son essai de typologisation des genres télévisuels (1997: 23), trois « modes » ou « stratégies discursives »: mode informatif, mode fictif et mode ludique. Si on peut rattacher le ludique au divertissement (voir note 23), le mode fictif mérite certainement d'être affranchi.

commentaire n'est pas l'unique paramètre englobant envisageable, que d'autres paramètres comme l'opposition entre genres nobles et genres mineurs, ou encore entre genres premiers et genres seconds, peuvent également contribuer à l'élaboration de représentations.

3.2. Proposition d'un neuvième critère

L'idée selon laquelle une approche générique devrait toujours faire intervenir le **contexte** qui l'entoure a été suggérée par M. Kosir. D. Maingueneau en fait pour sa part une contrainte définitoire des genres, « les circonstances temporelles et locales de l'énonciation » (1996 : 44). K. Canvat, tout en partageant cette position, va plus loin en y voyant l'une des causes des divergences entre différents modèles :

La réflexion s'est traduite [...] par l'élaboration de nombreux modèles, mais la diversité des points de vue adoptés, toujours relatifs à l'histoire et à ses différentes épistèmes, rend tout consensus difficile. (Canvat 1999 : 5)

Ce paramètre historique, outre de parachever la diversité des points de vue, corroborant en ce sens le schéma de la *figure 3*, oblige à compléter la grille préliminaire par un neuvième critère, que l'on nommera, à défaut de mieux, le **critère institutionnel**²². Ce critère fondamental définit les paramètres culturels, historiques, économiques, techniques et politiques qui entourent l'élaboration ou l'évolution des genres observés.

L'une des tâches principales de l'analyse du discours étant d'intégrer les données socioculturelles dans l'analyse, J.-M. Adam (1999 : 36-42) souligne la filiation entre la formation socio-discursive et les genres de discours. Il faut par conséquent, pour compléter ce critère, tenir compte du **degré d'institutionnalisation** de la pratique sociodiscursive génératrice du genre. L'institutionnalisation d'une pratique sociodiscursive assure la pérennité et la stabilité, non seulement théorique mais également transhistorique, des genres. Elle est certainement l'un des moteurs de l'élaboration et de l'évolution de ses genres.

22. Cette dénomination a déjà été retenue par Canvat dans le cadre restreint des composants de la notion de genre littéraire : « L'ancrage institutionnel renvoie aux dispositifs symbolico-sociaux qui contraignent la production des textes (situation centrale ou périphérique dans l'institution littéraire, statut du genre, etc.) » (Canvat 1999 : 86).

3.3. Proposition d'une grille descriptive

Notre synthèse complète la grille provisoire par les critères observés chez les spécialistes et par le critère institutionnel. Dans un deuxième temps, elle se propose de subdiviser cette grille à partir des trois types de critères, tels qu'ils avaient été définis et illustrés dans la *figure 5*. L'imperfection de cette proposition sera atténuée par l'intérêt heuristique qu'elle représente, dépassant le cadre strict de l'énumération.

3.3.1. Grille de synthèse

Cette grille de synthèse regroupe l'ensemble des critères rencontrés soit dans les manuels de journalisme soit dans les propositions des spécialistes des médias. Ont été toutefois exclus les critères trop locaux comme les nombreuses manifestations du critère stylistique [c4]. De plus, lorsque divers auteurs faisaient appel à une terminologie différente pour signifier un concept apparemment consensuel, nous les avons regroupés sous une seule dénomination arbitraire :

Critères	Manifestations
c1. Sémantique	Familles événementielles ; type de contenu ; rubriques ; vériconditionnalité.
c2. Énonciatif	Identité de l'énonciateur ; degré de prise en charge ; poids des sources ; position dans l'espace journalistique ; rédactionnel vs non rédactionnel.
c3. Pragmatique	Visée d'information vs visée de captation ²³ ; visées informative, persuasive, séductrice et factive ; fonctions illocutoire et perlocutoire.
c4. Stylistique	Texture micro-linguistique ; figures rhétoriques.
c5. Compositionnel	Ensembles rédactionnels (multitexte & hyperstructure) ; pyramide inversée et tuyau de poêle ; plans de texte et dispositio ; séquences et modes ; mises en scène et dispositif scénique ; constructions argumentatives.
c6. Matériel	Longueur ; typographie ; position , nature du support.
c7. Péritextuel	Désignation de genre ; signature ; titre.
c8. Méta(épi)textuel	Informé, juger/persuader, séduire, conseiller, louer/vanter, amuser/divertir, raconter ; ERapporté - ECommenté - EProvoqué ; genres nobles vs genres mineurs ; genres primaires vs genres secondaires.
c9. Critère institutionnel	Situation de communication ; contexte socioculturel ; degré d'institutionnalisation de la pratique ; actuel vs non actuel.

23. Partant des propos de P. Charaudeau sur le processus de transaction (Charaudeau 1997: 73), on peut y inclure l'opposition entre une visée sérieuse et une visée ludique.

c1. M. Kosir (1988 : 356) et E. U. Grosse & E. Seibold (1996 : 59-60) font remarquer que les formes de discours peuvent varier en fonction du **contenu** (les fameuses 6W), point qui avait déjà été soulevé par les manuels de journalisme. M. Kosir établit également quatre paradigmes rattachés aux thèmes : la complexité factuelle des événements, leur notoriété, leur prédictibilité et leur complexité cognitive.

Dans le domaine du rédactionnel, la **vériconditionnalité** intervient pour opposer le vrai du faux par le principe de vérification de l'information. L'usage du conditionnel permet d'occuper une position médiane entre ces deux positions. L'usage de discours rapporté (direct ou indirect) offre quant à lui la possibilité de sortir de ce régime de vérité par la propositions de points de vue. Une échelle semble exister entre des informations brutes (*brève, filet, etc.*) et des points de vue personnels et plus subjectifs, suggérant plutôt un degré de partialité.

Dans le domaine du non rédactionnel, la **vériconditionnalité** intervient sans le surdéterminer. Des genres comme le *roman feuilleton* sont clairement identifiés à partir de ce critère (fiction). De ce point de vue, le *conte de Noël* joue sur le critère sémantique en faisant se rencontrer fictionnalité et factualité (voir Lachat ici même). Cela dit, la publicité peut également créer des mondes fictionnels (ni vrai, ni faux).

c2. La **position dans l'espace du journal**, de l'éditorialiste (rédacteur en chef) aux multiples pigistes, en passant par l'expert, complexifie le sujet du *journaliste*, lui-même inclus dans un cercle plus large, déterminé par l'**identité de l'énonciateur**: journalistes, journal (*éditorial*), agence de presse (*dépêche d'agence*), expert (*papier d'expert*), annonceur (*publicité, offres d'emploi, etc.*), personne individuelle (*courrier des lecteurs, petites annonces matrimoniales, offres d'achat-vente, etc.*). L'identité de l'énonciateur peut également être abordée à partir de la distinction entre ce qui relève du rédactionnel et ce qui n'en est pas. Le **poids des sources** fait d'autre part intervenir une identité supplémentaire, celle des personnalités ou des témoins intervenant à l'intérieur même des articles. M. Kosir souligne à ce propos que les paroles relayées dans une *interview* devraient plutôt être considérées comme celles de la personne interviewée et non pas du journaliste.

Enfin, ajouté au **degré de prise en charge** des énoncés, le poids des sources joue un rôle capital dans l'implication du journaliste dans ses propos, dans son degré d'impartialité.

c3. P. Charaudeau suggère que le discours journalistique, comme le discours publicitaire, est en tension entre deux visées : une visée d'information et une visée de captation. Mais ces deux types de discours s'opposeraient dans le fait que le discours journalistique privilégierait la première visée :

Ces deux contrats [...] se différencient en ce que dans le contrat publicitaire la deuxième visée domine, masque la première, et finit par devenir ce qui légitime ce type de discours : séduire, c'est vendre ou (ce qui revient au même) *faire croire qu'on vend*. Dans le contrat d'information domine la première visée, celle de « faire savoir », ce qui relève de la vérité, qui suppose que le monde ait une existence en soi et qu'il soit rapporté avec sérieux sur une scène de signification dite « réelle ». La deuxième visée, celle de « faire ressentir », serait secondaire dans un tel contrat. (Charaudeau 1997 : 73-74)

Un bref parcours du discours publicitaire permet de dégager de nombreuses publicités visant essentiellement à faire savoir. La tendance de la presse à devoir de plus en plus capter l'attention, entre autres par le travail typographique de vi-lisibilité de l'information en Une et dans les pages intérieures, au moyen de la mise en forme, de la mise en page et du péri-texte, suggère pour sa part une tendance à devenir un discours de plus en plus hybride. La complexification des visées proposées par G. Lochard et E. U. Grosse et E. Seibold semble par conséquent judicieuse et nécessaire.

c4. La **texture micro-linguistique** est certainement l'un des critères les plus difficiles à préciser. Grosse & Seibold (1996 : 59-60) en fournissent quelques éléments, parmi lesquels on peut retenir l'opposition entre les titres informatifs et les titres incitatifs, la fréquence d'adjectifs postposés, la fréquence de constructions participiales, etc. Les figures de rhétoriques (métaphore, métonymie, ironie, etc.) font également partie de ce critère. Ce dernier ne pourra cependant être clarifié qu'à partir d'études locales de genres spécifiques, telles que les ont par exemple menées dernièrement Jean-Michel Adam (1998), Françoise Revaz (2000) et Sylvie Durrer (2000).

c5. E. Neveu avait suggéré que la diversité des genres était « contrebalancée par des conventions communes de mises en scène » (1993 : 22), question qui, au-delà des séquences, avait débordé sur les ensembles rédactionnels. Structures dépassant l'unité de l'article, les **ensembles rédactionnels** (Lugrin 2000a) complexifient la question des genres journalistiques. Sans véritablement avoir leur place dans la grille de synthèse, nous tenons néanmoins les faire apparaître pour deux raisons. D'abord, ils renforcent les genres (Lugrin 2000b) et semblent privilégier certains types d'information plutôt que d'autres. Ensuite, inclus dans le *modèle arborescent* par E. U Grosse & E. Seibold, ils constituent des unités de niveau supérieur dont les lecteurs savent reconnaître les possibles arcanes. Les ensembles rédactionnels (hyperstructures et multitextes) pourraient de ce point de vue constituer petit à petit des macro-genres journalistiques, dont il s'agirait encore d'établir les critères, macro-genres qui se subdiviseraient par exemple en hyperstructure scientifique, hyperstructure sportive, etc.

Les compositions en **pyramide inversée**²⁴ et en **tuyau de poêle**²⁵ caractérisent les genres de l'informations comme la *dépêche d'agence*, le *filet*, le *fait divers*, etc. Ils permettent non seulement au lecteur d'anticiper les contenus, mais également de faire des choix dans la lecture ou la non lecture de l'ensemble de l'article. Ces règles compositionnelles ne valent bien sûr que pour les genres de l'information et certainement pas pour les *analyses*, les *éditoriaux* et autres *billets d'humeur*. La perception du genre trouve ici encore toute son importance : le lecteur doit savoir quel

24. Le principe de « pyramide inversée » consiste à délivrer d'abord les informations jugées les plus importantes, pour les faire suivre ensuite, en ordre d'importance décroissant, par les autres informations. Cet ordre hiérarchique est celui de la lecture. Le lecteur pressé pourra se contenter du premier niveau (le titre) complété éventuellement par le chapeau ou le lead.

25. La construction « en tuyau de poêle » implique que chaque unité du corps de l'article soit assez autonome pour pouvoir être supprimée sans que la logique de l'ensemble en souffre. Les paragraphes acquièrent ainsi une autonomie à l'intérieur d'un plan de texte non linéaire. L'origine en serait, tout comme pour la pyramide inversée, les agences de presse. Cette forme télégraphique correspond en effet à l'une des préoccupations majeures des agences de presse, qui structurent les informations de manière à faciliter et à accélérer la lecture de leurs dépêches par le desk de rédaction des différents journaux.

régime de lecture adopter : linéaire ou sélectif décroissant (pyramide — tuyau de poêle). Les compositions en œuvre dans des formes journalistiques de l'information sont en effet relayées dans les formes du commentaire par d'autres compositions, comme les **constructions argumentatives** et plus largement **rhétoriques**.

Enfin, une remarque identique à la texture micro-linguistique s'impose. Si G. Lochard propose une première répartition des modes (descriptif, narratif, énonciatif, argumentatif) en fonction des visées et des formes journalistiques, des études locales seront encore nécessaires pour affiner ce critère.

c6. Outre les critères de la longueur (*brève*), de la typographie (*interview*), de la position²⁶ (*éditorial*), on peut également retenir le critère de la **nature du support** (oral vs écrit, papier vs onde, texte vs image, etc.), par exemple comme suit :

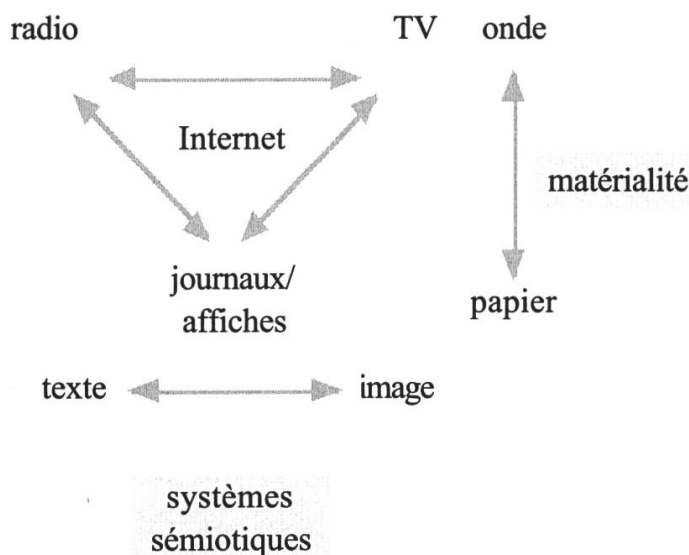


Figure 16

Cette observation impose deux remarques. Premièrement, si D. Maingueneau (1996 : 44) place ce critère comme discriminatoire, J.-M. Adam le considère pour sa part à un niveau supérieur, comme élément déterminant le type de discours. La place exacte

26. Ces critères doivent être pensés de manière souple. Par exemple, si la position peut être déterminante dans le cas de l'éditorial (et des filets), T. Herman & N. Jufer ont montré son fréquent déplacement, les rédactions ne lui assurant plus le statut privilégié d'article en Une. Mais en somme, ce ne sont pas tant les critères que leurs rapports aux genres qui subissent principalement la pression du temps.

du type de support et de média devra en conséquence encore être interrogée. D'autre part, des genres comme *l'interview* ou le *reportage* sont présents sur de nombreux médias (presse, radio, télévision). La nature du support fera dès lors varier les autres paramètres. En définitive, la nature du support est un critère important, qui devrait toujours être précisé, comme c'est le cas du contexte de communication-énonciation (critère 9).

c7. Outre la **désignation de genre**, valable pour de nombreux genres (*filet, brève, éditorial, reportage, interview, etc.*), le titre peut également venir compléter localement la désignation du genre (ex : *Interview de Monsieur X...*). Ces deux critères, présentés dans la *figure 17* entre parenthèses, ne sont pas des critères discriminatoires stables, mais peuvent néanmoins intervenir dans la reconnaissance des genres. C'est la raison pour laquelle nous les avons inclus, tout en les plaçant entre parenthèses.

La signature, quant à elle, est un critère discriminant dans le cas de la *dépêche d'agence* et parfois dans *l'éditorial*. Plus localement encore, des personnalités peuvent également indiquer des rubriques spéciales, comme des *papiers d'expert*, des *tribunes libres* et autres *billets d'humeur* (Herman & Lugrin ici même).

c8. L'introduction, en particulier la longue citation de J.-M. Adam (1999 : 85), a permis de mettre en place un certain nombre de notions qui ont participé à la description de l'élaboration et de l'évolution des genres. Mais ces mêmes notions auront permis d'éclaircir les paramètres peu communs que sont les critères péri-textuel et méta(épi)textuel. Ce dernier regroupe en particulier les discours tenus par les prescripteurs et les spécialistes autour des catégories génériques de la pratique socio-discursive journalistique.

La dichotomie traditionnelle entre *information et commentaire* a été doublement revisitée. G. Lochard (visée séductrice, visée factive), E. Neveu (examen, analyse) et P. Charaudeau (ER, EC, EP) ont complexifié les genres journalistiques. E. U. Grosse & E. Seibold, en la complétant par des éléments non actuels, y intègrent les autres genres journaliques. Le divertissement, les conseils, les annonces en tout genre et les publicités, genres non actuels, ont été à l'heure actuelle peu visités et mériteraient une recherche approfondie, telle que se propose de le faire E. U. Grosse dans une recherche ultérieure.

La proposition de P. Charaudeau, qui ébranle le couple *information vs commentaire* (3.1.), innove par la prise en considération des **événements provoqués**. Ce paramètre pourrait constituer un critère descriptif dans le cas de genres particuliers comme les *débats* (critères certainement plus aisés à faire intervenir dans un média comme la télévision). C'est la raison pour laquelle nous l'avons également introduit à cette place dans la *figure 17*.

Enfin, les paramètres plus classiques de la rhétorique (genre délibératif, genre judiciaire, genre épideictique) et de la poétique (épique, tragique, comique) aristotéliennes pourraient utilement venir compléter le critère méta(épi)textuel. On pourrait aussi évoquer d'autres distinctions, comme celle entre genres nobles (supérieurs) et genres mineurs (inférieurs) (Canvat 1999 : 43).

L'élaboration des genres, mais aussi leur transformation, leur complexification et leur diversification pourraient enfin mobiliser la distinction bakhtinnienne entre genres « primaires » et genres « secondaires », que l'on retrouve exposée chez A. Jolles (1972) sous les dénominations de « formes simples » et « formes savantes » (Canvat 1999 : 68). Posant clairement la problématique du temps, ce critère fait le pont entre le critère méta(épi)textuel et le critère institutionnel.

c9. Le critère institutionnel tente de faire intervenir les caractéristiques du **contexte d'énonciation** comme critère à part entière. Un guide de montagne témoignant à chaud d'un accident sera plus un témoin qu'un expert. Mais le même guide interrogé dans le cas d'un danger d'avalanche aura un statut d'expert. Le sujet, mais également la situation de communication, seront ainsi modifiés. Comme l'a suggéré M. Kosir avec *l'interview*, le **contexte socio-historique** peut avoir un poids considérable sur l'élaboration, l'évolution voire la disparition de genres. Celle-ci a également suggéré l'articulation possible du contexte et de certaines attentes du lectorat qui en résulteraient, contraignantes dans le choix des formes de discours à disposition (cf. 2.4.2.c).

3.3.2. Les trois types de critères

Le pari un peu risqué que nous nous proposons de tenir au terme de cette synthèse est un essai de distribution des critères à l'intérieur du schéma gigogne que nous avons élaboré dans la *figure 4*. Celui-ci stipule que les paramètres englobants incluent les

manifestations descriptives, elles-mêmes renfermant les critères discriminatoires :

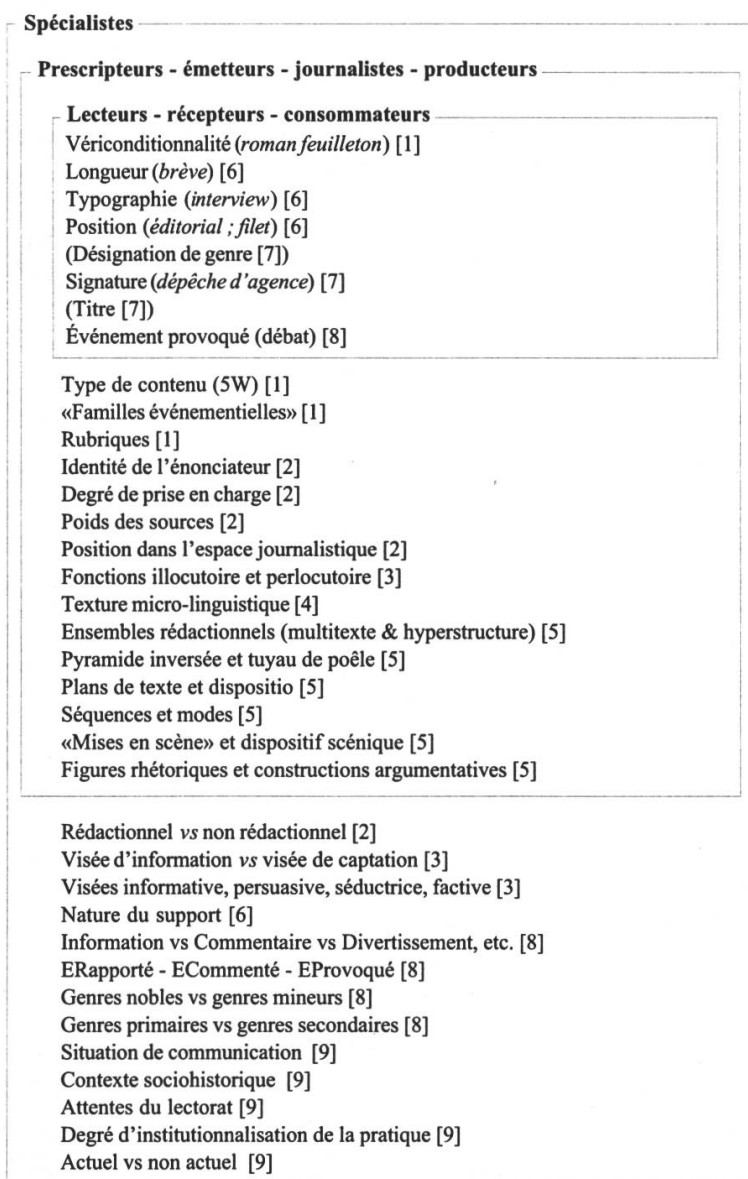


Figure 17

4. En guise de bilan

La diversité et la complexité des critères composant cette synthèse sont à la mesure de la complexité des genres qu'ils tentent de cerner. Nonobstant le rôle capital que jouent les prescripteurs et les spécialistes dans l'élaboration et l'évolution des genres de discours, leurs modèles ne constituent, en définitive, que des points de vue partiels, imparfaits et réducteurs de la réalité qu'ils représentent. Cela dit, cette synthèse apporte quelques éléments

de réponse qui devraient permettre d'aller plus en avant dans la définition des genres et dans leur modélisation.

Elle permet d'abord de complexifier le critère méta(épi)textuel en soulignant, en particulier, la co-présence de diverses visées inhérentes à la cohabitation de différents genres et pratiques socio-discursives sur un même support.

Elle apporte ensuite quelques suggestions sur les possibles évolutions de la presse écrite. Outre la sonnette d'alarme tirée par G. Lochard, qui voit un danger dans la réduction drastique des genres du commentaire au profit de genres brefs informatifs, E. U. Grosse et E. Seibold soulignent la propension des journaux à aller dans le sens d'organes autant de services que d'information. L'accroissement des conseils et des services aux dépens des genres de l'opinion répond, selon eux, aux prérogatives d'un marketing omniprésent.

Dans ce contexte, on devrait également surveiller la relative sensibilité de la presse écrite face au développement des médias-supports concurrents. L'apparition de nouveaux médias — la radio, la télévision, les médias interactifs (Internet, CD-Rom, consoles de jeux, etc.) et plus récemment, leurs mutations grâce à la convergence numérique — a toujours été suivie de bouleversements dans la presse écrite. Par exemple, avec le développement de la radio puis de la télévision, la presse écrite a dû céder sa fonction d'annonce événementielle, caractéristique des « médias chauds », pour privilégier l'analyse critique et la mise en perspective, atout des « médias froids ». Aujourd'hui, un retour de manivelle semble s'opérer par la rencontre de la version papier avec sa version électronique. La suppression des contraintes matérielles dans la *cyberpresse* conduit au principe de l'information en flux, qui la déplace irréversiblement vers les « médias chauds ». Mais la presse perd ainsi sa valeur intrinsèque face aux autres médias traditionnels, à savoir la possibilité de vérification de l'information et de mise en perspective critique de l'actualité.

Selon S. Guérin, la presse écrite dominerait largement le marché de la *cyberpresse*. Les entreprises de presse, par leurs expériences et la richesse de leurs fonds iconographiques et rédactionnels, possèdent l'avantage d'être déjà en possession d'un

savoir-faire et d'une matière première considérable, éléments indispensables à la réussite de tels projets. De ce point de vue, la mise en scène de l'information à travers le péri-texte journalistique et la catégorisation en genres est capitale. Ce quasi monopole de la presse écrite sur la *cyberpresse*, « fondé sur l'expérience acquise en matière de traitement de l'information, vise à garantir au lectorat sur Internet une qualité de l'information qui n'est pas toujours garantie sur des sites hors presse dont les auteurs ne sont pas des professionnels et ne sont guère identifiables » (Marie & Gras 1998 : 87). En apportant leur savoir-faire et leur compétence en vue de la valorisation de leur fonds éditorial, les journaux traditionnels ont un deuxième avantage considérable, celui de pouvoir s'appuyer de tout le poids de leur signature sur la version *en ligne*. Les journaux bénéficient d'une notoriété et d'une crédibilité souvent construites sur des dizaines d'années, voire plus :

Il y a une véritable solidarité d'intérêt entre Internet et la presse écrite, car le contenu et la légitimité de la presse est l'un des motifs principaux à la connexion sur le réseau et la presse entend ne pas laisser passer le train de la modernité. [...] L'information signée par des supports existants sur papier apparaît plus crédible que celle issue d'émetteurs mal défini. (Guérin 1997 : 47)

Si à l'origine, la technique du *shovel-ware* (procédé qui consiste à passer le contenu de la version papier d'un journal sur Internet sans adaptations) semblait dominer, les versions en ligne se sont aujourd'hui métamorphosées. Le service en ligne, dans le cas d'une complémentarité avec les médias existants, permet un archivage des anciens numéros, la mise à disposition d'outils de recherche, un développement des sujets par ailleurs traités dans les versions papiers, le renvoi instantané à d'autres sources d'information, la mise à disposition de documents d'une autre nature (sons, images vidéo, infographies animées, etc.) et enfin une mise à jour quasi instantanée des informations. Le passage en ligne crée ainsi une valeur ajoutée de stockage, de classement et de consultation des informations. Mais le dépassement de la technique du *shovel-ware* conjugué aux caractéristiques du support électronique (lecteur à l'écran, documents de différentes natures, etc.) conduit également à un renouvellement des formes de discours, des genres de la presse écrite.

En somme, pour la presse écrite contemporaine, ce sont certainement — mais pas uniquement — des modifications liées à la

convergence numérique (renouvellement des genres de discours) et des injonctions du marketing (développement des genres du conseil et de l'info-service) que viendront les plus importantes mutations. Ces facteurs primordiaux dans l'évolution des genres rappellent, une fois encore, l'importance capitale du critère institutionnel.

Gilles LUGRIN

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAM, J.-M. 1992: *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.

— 1997: « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques*, n° 94, Metz.

— 1998: « Les genres du discours épistolaire. De la rhétorique à l'analyse pragmatique des pratiques discursives », in *La Lettre*, entre réel et fiction, J. Seiss éd., Paris, SEDES.

— 1999: *Linguistique textuelle : Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.

— 2000: « Genres de la presse écrite et analyse de discours », in *Semen*, n° 13, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises.

ADAM, J.-M. & LUGRIN, G. 2000: « L'hyperstructure : un mode privilégié de présentation des événements scientifiques », in Fabienne Cusin-Berche (dir. par): *Rencontres discursives entre science et politique. Spécificités linguistiques et constructions sémiotiques*, Carnets du CEDISCOR n° 6, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

ADAM, J.-M., HERMAN, T. & LUGRIN, G. (à paraître): *L'écriture journalistique : Du paratexte au texte*.

BAKHTINE M. M. 1984: *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.

BEACCO, J.-C. 1991: «Types ou genres? Catégorisations des textes et didactique de la compréhension et de la production écrite», *Études de linguistique appliquée*, n° 83, Didier.

BRONCKART, J.-P. 1996: *Activités langagières, textes et discours*, Paris-Lausanne, Delachaux et Niestlé.

BROUCKER [DE], J. 1995: *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, Paris, CFPJ.

CANVAT, K. 1999: *Enseigner la littérature par les genres*, Paris, De Boeck, Duculot.

CHARAUDEAU, P. 1993: «Des conditions de la mise en scène du langage», in *L'esprit de société*, Bruxelles.

— 1997: *Le discours d'information médiatique: la construction du miroir social*, Paris, Nathan, coll. «Médias Recherches».

DE BONVILLE, J. 1996: «Les notions de texte et de code journalistique: définition critique», *Communication*, vol. 17, n° 2.

DE LA HAYE, Y. 1985: *Journalisme mode d'emploi*, Grenoble, Ellug.

DURRER, S. 2000: «De quelques affinités génériques du billet», *Semen*, n° 13, Besançon, Université de Franche-Comté.

GROCE, B. 1904: *Esthétique comme science de l'expression et linguistique générale*, Paris, V. Giard & E. Brière.

DIJK T. A. VAN 1985: «Structure of News in the Press», in *Discourse and communication*, Belrin / New York, de Gruyter.

GENETTE, G. 1987 *Seuils*, Paris, Seuil.

GROSSE, E. U. 1976: *Text und Kommunikation*, Stuttgart.

GROSSE, E. U. & Seibold E. 1996: «Typologie des genres journalistiques», in *Panorama de la presse parisienne*, Berlin, Peter Lang.

GROTH, O. 1961: *Die unerkannte Kulturmacht*, vol. 2, Berlin.

GUERIN, S. 1996: *La cyberpresse*, Paris, Hermès.

— 1997: *Internet en questions*, Paris, Economica.

HERMAN, T. & JUFER, N. 2000: «L'éditorial, "vitrine idéologique du journal" ?», *Semen*, n° 13, Besançon, Université de Franche-Comté.

HERMAN, T. & LUGRIN, G. 1999a: *Formes et fonctions des rubriques dans les quotidiens romands: Approche théorique & recherches quantitatives*, Fribourg, Université de Fribourg, Institut de journalisme et des communications sociales, coll. Media Papers.

— 1999b: «La hiérarchie des rubriques: un outil de descrip-

tion de la presse», *Communication et Langages*, n° 122, Paris, Retz.

JOLLES, A. 1972: *Formes simples*, Paris, Seuil.

JOST, F. 1997: «La promesse des genres», in *Réseaux*, n° 81, Paris, CNET.

KOSIR, M. 1988: «Towards a theory of the journalistic text form», *Media culture & society*, vol. 10, n° 3.

LOCHARD, G. 1996: «Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Vers un déclin des modes configurants», *Réseaux*, n° 76, Paris, CNET.

LÜGER, H. H. 1973: *Pressesprache*, Tübingen.

LUGRIN, G. 2000a: «Les ensembles rédactionnels comme mode de structuration pluri-sémiotique des textes journalistiques», *Actes du Colloque international: Les relations inter-sémiotiques*, Presses Universitaires de Lyon.

— 2000b: «Le mélange des genres dans l'hyperstructure», *Semen*, n°13, Université de Franche-Comté.

— 2000c: «La stratégie de l'énigme: Analyse sémiotique d'une affiche publicitaire», in J.-M. Adam & M. Bonhomme (éd.), *Analyses du discours publicitaire*, Champs du Signe, Université de Toulouse-le-Mirail.

MAINGUENEAU, D. 1996: *Les termes clés de l'analyse de discours*, Paris, Seuil.

MARIE, P. & GRAS, Fr. 1998: «La presse française sera-t-elle sur Internet?», in *Communication et Langages*, n° 118, Paris, Retz.

MCLUHAN, 1964: *La galaxie Gutenberg*, Paris, Mame.

— 1968: *Pour comprendre les médias*, Paris, Seuil, coll. «Points».

MOUILLAUD, M. 1970: «Communication et information», *Économie et humanisme*, n° 192, pp. 7-14.

MOUILLAUD, M. & TÉTU, J.-F. 1989: *Le journal quotidien*, Lyon, PULyon.

MOURIQUAND, J. 1997: *L'écriture journalistique*, Paris, Puf, coll. «Que sais-je?».

NEVEU, E. 1993: «Pages "politiques"», *Mots*, n° 37, Paris, Fondation des sciences politiques.

REVAZ, F. 2000: «La nécrologie: un genre rédactionnel?», *Semen*, n° 13, Besançon, Université de Franche-Comté.

SCHUDSON, M. 1989: «Rhétorique de la forme narrative», *Quaderni*, n° 8.

— 1990: *Origins of the Ideal of Objectivity in the Professions. Studies in the History of American Journalism and American Law, 1830-1940*, New-York-Londres, Garland Publishing.